



Bulletin Municipal



Janvier 2018

FONCTIONNEMENT DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET DES PERMANENCES DES ELUS

Secrétariat de mairie

(accessible aux personnes à mobilité réduite)

9, rue de la Porte d'Etampes

☎ 02.37.24.60.06

Fax : 02.37.24.63.15

E-mail : mairiesainville@wanadoo.fr

Site : www.mairie-sainville.com *(site accessible aux personnes handicapées visuelles)*

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi :

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30

Jeudi

10 h 00 à 12 h 00

Vendredi

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30

Permanence des élus

Madame Martine Baldy, Maire, reçoit sur rendez-vous
pris auprès du secrétariat de mairie (tél. : 02.37.24.60.06).

Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00.

Il est également possible de les rencontrer sur rendez-vous.

SOMMAIRE

- P. 2** **Fonctionnement de la Mairie et permanences des élus**
- P. 4** **Editorial**
- P. 5** **Le conseil municipal - *les fonctions de vos élus - commissions***
- P. 6 à 12** **Relevés de décisions du conseil municipal**
- P. 12** **Eaux usées - *civisme***
- P. 13** **Carnet de Sainville - Vie sociale / *assistantes maternelles***
- P. 14** **Déclarations d'urbanisme**
- P. 15 à 21** **Vie scolaire**
- P. 22 - 23** **Vie économique - *Les entreprises de Sainville***
- P. 24 à 26** **Les événements de semestre écoulé**
- P. 27 à 40** **Vie associative**
- P. 40** **Brèves**
- P. 41** **Calendrier des manifestations de l'année 2017**
- P. 42 - 43** **Vie paroissiale**
- P. 43** **Tarifs communaux**
- P. 44 - 45** **Administration : démarches à suivre**
- P. 46** **Numéros d'urgence et services d'assistance - Annuaire communal - Renseignements**
- P. 47 - 48** **Journée Solidarité - *Retour en images***



*Remerciements à M. Jean-Marc DUPRE pour la conception du bulletin,
aux photographes : Olivier ROUSSEAU, Thierry DELAUNAY (Echo), et Jean-Marc DUPRE
ainsi qu'à M. et Mme Pasquet (L'Épicerie) pour la décoration de leur vitrine (couverture du bulletin).*



EDITORIAL

L'année 2017 se termine : Madame Brocas, Préfète d'Eure et Loir a arrêté le nouveau **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** validant la décision du conseil municipal d'intégrer la communauté de communes cœur de Beauce (CCCB) **au 01/01/2018** . Il s'agit d'une décision importante qui va engager notre commune dans sa destinée.

Des réunions de travail ont précédé cette mutation et vont maintenant s'intensifier. Dans cette nouvelle structure il est prévu que nous ayons **deux voix**, au travers de deux délégués communautaires le Maire et le Premier adjoint (en l'occurrence moi-même et Monsieur Dupré). Les élus du conseil municipal participeront pleinement aux diverses **commissions** de notre nouvelle communauté de communes afin de faire converger intérêts communautaires et intérêts communaux avec le souci constant de garantir la proximité des services à la population. Vous serez tenus informés de l'avancée des actions menées au sein de ce nouvel EPCI (établissement public d'intérêt intercommunautaire).

Mais Il est une question préoccupante qui sous-tend tous projets: c'est celle des finances publiques et de la réforme annoncée . Vous le savez , le projet de loi de finances 2018 prévoyait la **suppression de la taxe d'habitation pour 80% de la population**. Des simulations ont été effectuées par le Sénat : ainsi pour Sainville ce seraient **255 nouveaux foyers exonérés** sur les 369 foyers contributeurs aujourd'hui pour un montant de 103580 € en 2020; aussi 77,78% des foyers sainvillais seraient-ils exonérés. Si la mesure peut être intéressante pour les bénéficiaires, qu'en sera-t-il pour les communes ? Les **compensations versées par l'état** seront-elles à la hauteur de la perte constatée ? Autant de sujets à suivre avec beaucoup d'attention. C'est pourquoi dans **l'incertitude**, le conseil municipal demeurera **prudent** dans ses engagements financiers. En effet, quelles **conséquences sur les budgets** de nos communes à terme, et plus largement sur notre autonomie à décider de notre fiscalité pour financer les services et équipements à la population ?

A ce sujet, Il est une question cruciale relative à la **sécurité des personnes et des biens** qui a été mise à mal ces derniers temps que ce soit le hangar communal ou certaines habitations durant l'été. Mais tout récemment, le 21 décembre, vous avez constaté une panne électrique sur le réseau public d'électricité qui a touché les rues de la Porte de Chartres et de Dourdan. Malheureusement cette « panne » était intentionnelle et malveillante puisque anticipatrice d'actes délictueux : cambriolage de la pharmacie et intrusions dans des propriétés. J'ai bien sûr porté plainte et les services de gendarmerie mènent activement l'enquête. Notre commune n'est certes pas la seule en France à subir ces méfaits mais **cela va conduire la commune à renforcer ses protections**.

Ainsi au sein de ce bulletin , vous constaterez que l'engagement du conseil municipal de s'inscrire dans la « **participation citoyenne** » s'est concrétisé par sa signature entre le Procureur de la République, le Secrétaire Général de la Préfecture et moi-même. Les services de gendarmerie insistent sur le fait que

vous ne devez en aucun cas intervenir vous-même en cas d'activité suspecte repérée mais les alerter aussitôt.

Concernant les travaux votés en 2017, tous n'ont pas pu être réalisés pour des raisons diverses : à l'heure où les budgets et l'octroi des subventions sont votés de plus en plus tardivement, où les entreprises se trouvent sollicitées toutes en même temps, elles se trouvent contraintes de donner un peu satisfaction à toutes les collectivités et à « saupoudrer » les travaux . Par ailleurs pour le **parcours sportif**, l'interdépendance des différents corps de métiers a complexifié les opérations qui n'aboutiront qu'en 2018.

Le projet de réfection du **toit de l'église et de l'électrification des cloches** avec le soutien financier de la **Fondation du Patrimoine** a connu une avancée car l'architecte qui va conduire le chantier a été retenu : J'aurai l'occasion d'y revenir en 2018 dès que la DRAC (direction des affaires culturelles de la Région) aura statué puisqu'une des cloches est classée . La souscription pourra alors être ouverte et les dons recueillis auprès de la fondation du patrimoine qui s'est prononcée favorablement cet été.

L'animation de la commune, en ce début du mois de Décembre, a été marqué par notre **journée solidarité 2017** qui a connu cette année encore un franc succès grâce à l'engagement d'un nombre sans cesse croissant de bénévoles. Cette action, soutenue par le Conseil municipal, le Centre Communal d'Action Sociale et la plupart des associations de la commune et de leurs membres, a permis de redonner espoir et courage aux membres des deux associations retenues par le comité de pilotage de cette manifestation. Les bénéficiaires de la journée se sont élevés à **1896 €**. Ainsi chaque association recevra-t-elle 948 € auxquels s'ajouteront les dons personnels (**1055,10 € pour Espace Diabète 28** et **783,50 € pour France Alzheimer 28**). C'est une belle performance et les responsables des deux associations en ont été très touchés et nous remercient chaleureusement pour ce bel élan de solidarité.

Je renouvelle pour ma part des **remerciements** appuyés à tous ceux et toutes celles qui ont participé : élus, membres du CCAS, bénévoles des associations, administrés volontaires en cuisine , ensemble musical, DJ qui ont animé la soirée, artistes peintres qui ont fait don de leur œuvre ; c'est tous ensemble que nous avons pu réaliser cette journée. Je ferai référence au principe d'humanité exprimé par la pensée d' Albert Camus: « **la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent** » .

Pour terminer, je vous communique le chiffre du recensement de la population : **1036 habitants au 01/01/2017** . Ce chiffre montre une légère augmentation de la population (plus 23 habitants par rapport à 2015).

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Réussite pour 2018

Bien à vous !
Le Maire

Martine BALDY

ELUS	COMMISSIONS	SYNDICATS	AUTRES
Martine BALDY Maire	Présidente des Commissions d' Appel d'offres, d'Attribution de logements, d'Accessibilité personnes en situation de handicap, Membre de toutes les commissions municipales	Députée SIPSTA	Députée Communautaire titulaire CCCB, Présidente du CCAS Conseil d'école, GAL
Jean-Marc DUPRE Premier Adjoint	Commission Finances, Eau et Assainissement Membre commission d'appel d'offres Membre 3 ^{ème} commission	V-Pdt SIAEPRAS,	Député Communautaire titulaire CCCB, GAL
Claude BRETENOUX Deuxième Adjointe	Commission Vie sociale, éducation, petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, Membre de la 1 ^{ère} commission	Députée SIVOS	Conseil d'école, Membre du CCAS,
Hervé PERCHERON Troisième Adjoint	Commission Urbanisme et Travaux, Membre de la 1 ^{ère} commission, Membre commission accessibilité personnes en situation de handicap	Syndicat Scolaire Député SIAEPRAS	
Ronald BELLEMARE Quatrième Adjoint	Commission Qualité de vie, Environnement, Jeunesse et Sports et Vie associative, Membre de la 1 ^{ère} commission,	Député SIPSTA	En charge de la communication et du Site Internet
Thierry LE GOFF Conseiller Municipal	Membre des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} commissions , Membre commission accessibilité personnes en situation de handicap		
Olivier CHENOIR Conseiller Municipal	Membre des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} commissions , Membre Commission d'appel d'offres		Député à la Prévention Routière, Site internet
Olivier ROUSSEAU Conseiller Municipal	Membre des 1 ^{ère} et 4 ^{ème} commissions , Membre de la commission d'appel d'offres	Député Territoire Energie 28	En charge du fleurissement de la commune
Séverine MARIE Conseillère Municipale	Membre des 2 ^{ème} et 4 ^{ème} commissions Membre de la commission attribution logements	Députée SIVOS,	Site Internet Membre du CCAS Conseil d'école
Louisette TEIXEIRA Conseillère Municipale	Membre des 2 ^{ème} et 4 ^{ème} commissions Membre de la commission attribution logements	Députée SIVOS,	Site internet, Conseil d'école
Emmanuel BERNADET Conseiller Municipal	Membre des 1 ^{ère} et 3 ^{ème} commissions Membre de la commission appel d'offres		Député Prévention Routière, En charge des chemins communaux Membre du CCAS
Ghislaine SEGUIN Conseillère Municipale	Membre des 1 ^{ère} et 2 ^{ème} commissions, Membre de la commission attribution logements,		Membre du CCAS Site Internet
Angelina MALPEZZI Conseillère Municipale	Membre des 2 ^{ème} et 4 ^{ème} commissions, Membre de la commission attribution logements	Députée SIVOS,	Membre du CCAS
Éric GENTY Conseiller Municipal	Membre des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} commissions, Membre de la commission appel d'offres	Député SIAEPRAS,	En charge du déneigement de la Commune
Daniel CHERON Conseiller Municipal	Membre des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} commissions, Membre des commissions d'appel d'offres et d'accessibilité personnes en situation de handicap	Député SIAEPRAS	Site internet, Resp. bibliothèque Prêt de matériel, Correspondant Défense Nationale
Tous les conseillers municipaux sont membres de la Commission du bulletin			

Les commissions municipales principales

1^{ère} Commission

Commission Finances,
Eau et Assainissement

Responsable:

Jean-Marc DUPRE

1^{er} adjoint

2^{ème} Commission

Commission Vie sociale,
Education, Personnes âgées,
Personnes en situation
de handicap

Responsable:

Claude BRETENOUX

2^{ème} adjointe

3^{ème} Commission

Commission Urbanisme
et Travaux

Responsable:

Hervé PERCHERON

3^{ème} adjoint

4^{ème} Commission

Commission Qualité de vie,
Environnement, Jeunesse et
Sports, Vie associative et
Communication

Responsable:

Ronald BELLEMARE

4^{ème} adjoint



Relevé des décisions du conseil municipal

N.B.: Vous pourrez retrouver l'intégralité des comptes rendus sur le site internet de la commune (www.sainville.fr), à l'affichage après chaque réunion de Conseil Municipal ou les consulter auprès du secrétariat de mairie.

Séance du 06 octobre 2017

Etaient présents : Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETENOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Ronald BELLE-MARE, M. Thierry LE GOFF, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Séverine MARIE, Mme Louissette TEIXEIRA, M. Emmanuel BERNADET, Mme Ghislaine SEGUIN, Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI, M. Daniel CHERON

Absents excusés :

Olivier CHENOIR, pouvoir à M. Thierry LE GOFF
M. Eric GENTY, pouvoir à M. Olivier ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Mme Séverine MARIE

Service de l'eau et d'assainissement Requête d'un administré

Madame le Maire communique la requête d'une administrée, sollicitant le remboursement de deux factures suite à des erreurs de facturations.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux régularisations qui conviennent

Service de l'eau et d'assainissement Requête d'un administré

Madame le Maire communique la requête d'un administré, sollicitant une reconsidération de sa consommation d'eau et d'assainissement en raison d'une importante fuite d'eau entre les relevés d'avril 2016 et d'avril 2017.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, de faire application de l'article 21 du règlement du service de distribution d'eau et de l'assainissement
Une lettre sera adressée en ce sens au requérant.

Répartition de coût des réparations de l'éclairage dans la salle du périscolaire

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de répartir la facture de l'entreprise NEPC en deux entre PEP28 pour un montant de 395,40 € et la commune de Sainville pour un montant de 395,40 €.

Signature convention rue du jeu de Paume

Madame le Maire rappelle que des travaux auront lieu rue du Jeu de Paume.
Elle indique que des particuliers ont fait des demandes d'aménagement pour l'accès à leur propriété et qu'ils souhaitent que cela

soit fait en même temps que ces travaux.

Afin de simplifier le règlement, il est convenu que la commune paie en intégralité la facture et demande le remboursement aux particuliers concernés, hors TVA car la commune la récupère.

Il conviendra donc de mettre en place une convention entre ces personnes et la commune afin que cette opération soit clairement exposée.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Madame le Maire à mettre en place une convention entre les particuliers concernés et la commune
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents se référant à ce dossier.

Approbation du rapport de la CLECT 2017

Considérant que la mission de la CLECT est de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts ou rétrocessions de compétences entre communes et EPCI, afin de permettre le calcul des attributions de compensation,
Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux montants d'attribution de compensation induits tels qu'indiqués dans le rapport de la CLECT du 25/09/2017

Expertise des dépenses énergétiques des consommations de la commune avec Energie 28

Madame le Maire expose que les dépenses énergétiques des collectivités représentent une part importante de leur budget.

En tant que représentant des collectivités dans le domaine de l'énergie en réseaux (distribution publique de l'électricité), ENERGIE Eure-et-Loir (ex SDE a décidé de venir en aide aux collectivités pour les accompagner dans la mise en place de mesures destinées notamment aux économies d'énergie dans les bâtiments publics.

Ainsi, dans un cadre purement expérimental, ENERGIE Eure-et-Loir se propose de réaliser un bilan énergétique global (BEG) du patrimoine bâti de la commune y compris de son éclairage public. Une fois celui-ci réalisé, une proposition de suivi énergétique sur une période de 5 années sera élaborée par le Syndicat dans un cadre qui devrait être précisée d'ici la fin 2017.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- approuve les termes de la convention à intervenir dans un cadre expérimental avec ENERGIE Eure-et-Loir pour l'élaboration d'un bilan énergétique global du patrimoine bâti

de la commune y compris de son éclairage public,

- autorise Madame le Maire à signer cette convention,
- désigne Monsieur Olivier ROUSSEAU comme « élu référent » interlocuteur du Syndicat pour le suivi de la convention.

SDIS

Madame le Maire présente les nouvelles dispositions de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Elle indique que pour la mise en place de celles-ci il conviendra de signer une convention avec le SDIS 28, qui mettra à disposition un logiciel gratuit de gestion des points d'eau incendie appelé CR+.

La licence de ce logiciel permet à l'ensemble des acteurs participant à la Défense Extérieure Contre l'Incendie de visualiser et de modifier les informations sur leur territoire de compétence respectif.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer la convention avec le SDIS 28 pour l'utilisation du logiciel CR+.

Indemnités de Conseil au percepteur

Après avoir pris connaissance de la demande d'indemnité du Trésorier de la Trésorerie de Maintenance pour l'indemnité de conseil, le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer l'indemnité de Conseil au taux de 100 % soit un montant de 345,10 euros bruts pour l'année 2017.

Rapport de l'expertise suite au cambriolage

Madame le Maire rappelle que le hangar communal a fait l'objet d'un cambriolage sévère pour la commune puisque le camion et 90 % du matériel de l'entretien des espaces verts et de la voirie ont disparu. Une deuxième tentative a eu lieu mais cette fois les malfrats n'ont pu pénétrer dans les lieux. L'expert de l'assurance est venu sur place et des mesures renforcées pour la protection du matériel ont été mises en place.

Répartition du coût des travaux devant l'école et de la façade avec Garancières-en-Beauce

Madame le Maire rappelle que des travaux de sécurisation ont été effectués par la commune de Sainville devant l'école (zone dépose minute et accès école) ainsi que le ravalement de façade de l'école. La commune de Sainville a instruit le dossier, régler les frais et perçu les subventions.

Il est proposé la répartition suivante :

- 62 % pour Sainville soit un montant de 19 893,87 €

- 38 % pour Garancières soit un montant de 12 192,95 €

Le conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'instituer la répartition ci-dessus présentée

- autorise Madame le Maire à demander le versement à la commune de Garancières-en-Beauce.

Participation au FSL logement

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'adhérer au FSL.

La participation de la commune s'établit à 3 Euros par logement pour 2016, la commune disposant de 5 logements sociaux au 1er janvier 2017, la participation s'élève à 15 €.

Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes

Après avoir pris connaissance de la lettre de Monsieur le Président du Conseil départemental, en date du 24 juillet 2017, demandant si la commune désire adhérer à ce fonds, le Conseil municipal, après débats et en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas participer pour l'année 2017 au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes.

Révision du loyer - cabinet médical ostéopathe

Madame le Maire rappelle la délibération du conseil municipal accordant à titre transitoire l'autorisation à Madame Fanny KLEIN-HALIN, ostéopathe d'occuper le local destiné à accueillir un second médecin, ceci en vue d'accroître son temps de travail pour la patientèle. L'essai étant concluant, il convient de réviser le loyer pour ce local. Celui-ci était loué à titre provisoire pour un montant de 300€

Le montant du loyer étant normalement de 575 €.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer, à compter du 1er novembre 2017 le loyer du local du cabinet médical, pour un montant de 575 €. Pour Madame KLEIN-HALIN Fanny, le loyer est désormais fixé à 575 € au lieu de 300 € hors charges.

Révision du loyer - cabinet médical - podologue

Madame le Maire rappelle que Madame Fanny KLEIN-HALIN, ostéopathe avait demandé de manière provisoire, pour étendre ses plages horaires, à occuper le local destiné à accueillir un second médecin. L'essai étant concluant, il est donc nécessaire de réviser le loyer pour le local qu'occupe Madame GERONIMI Elodie, podologue. En effet le montant

de celui-ci était réparti avec l'ostéopathe. Le montant global du loyer étant normalement de 382,21€

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer, à compter du 1er novembre 2017 le loyer du local du cabinet médical, pour un montant de 382,21 €.

Pour Madame GERONIMI Elodie, le loyer est désormais fixé à 382,21 € au lieu de 232,13 € hors charges.

Effacement de dettes d'eau

Madame le Maire fait lecture du courrier de la trésorerie demandant l'effacement de dettes pour des factures d'eau.

Il est précisé que cette décision s'impose au créancier suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'émettre un mandat au compte 6542 pour un montant de 1 931,58 €,

Décision Modificative - Budget eau et assainissement

Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'il convient de prendre une décision modificative pour régler deux factures de l'Agence Eau Seine Normandie.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'effectuer la décision modificative sur le budget eau et assainissement.

Demande de remboursement des frais de nettoyage aux anciens locataires du logement de La Poste

Madame le Maire informe les membres du Conseil que suite au départ des précédents locataires du logement de La Poste, des travaux importants de remise en état de propreté ont dû être effectués.

Le chiffrage de ces travaux s'élève à 1 680,77€

Le montant de la caution versée étant d'un montant de 676,56 €.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de demander le remboursement de la différence entre la caution et le montant des travaux, soit la somme de 1 004,21 €, aux précédents locataires pour les frais de nettoyage et de désinfection de leur ancien appartement, que la commune a été dans l'obligation d'effectuer après leur départ.

Remboursement au médiateur culturel

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de rembourser au médiateur culturel pour l'achat de documents divers pour le Musée Farcot.

Ses factures d'achats ont été dûment présentées.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de lui rembourser la somme de 334,51 €.

Remboursement à une conseillère municipale

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de rembourser à une conseillère municipale pour l'achat de matériels divers pour la fête du 13-14 juillet 2017.

Les factures de ses achats ont été dûment présentées.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de lui rembourser la somme de 25,64 €.

Bilan financier du 13 et 14 juillet 2017

Madame le Maire fait part du bilan des festivités repas qui présente des dépenses pour un montant de 1 1152,53 € et des recettes pour un montant de 1 067,50 €.

Impôts fonciers salle de musique - association la Lyre Sainvillaise

Madame le Maire demande à Monsieur ROUSSEAU Olivier, ex-Président de la Lyre Sainvillaise, de quitter la séance. Elle rappelle les décisions antérieures du Conseil Municipal d'acquisition de la salle de musique pour un euro symbolique (acquisition toujours pas régularisée à ce jour malgré de multiples relances auprès de l'office notarial d'Auneau depuis plus de 20 ans) et de prise en charge par la commune des taxes foncières relatives à ce local durant toutes ces années.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe à la prise en charge par la commune des taxes foncières relatives à la « salle de musique » pour l'année 2017, d'un montant de 114,00 Euros, et jusqu'en 2020 tant que l'acte notarié de transfert de propriété ne sera pas établi. Madame le Maire relancera pour une énième fois l'étude notariale d'Auneau pour que ce dossier soit enfin réglé après plus de vingt ans d'instruction.

Délibération des communes membres autorisant l'EPCI compétent en matière de PLU à instituer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire intercommunal

Madame le Maire indique que dans le cadre du changement de Communauté de Communes au 1er janvier 2018, il convient de délibérer sur la taxe d'aménagement.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord à l'EPCI, la Communauté de Communes Cœur de Beauce, compétent en matière de PLU pour instituer la taxe d'aménagement pour la zone d'activité définie aux articles L. 331-1 à L. 331-34 du code de l'urbanisme en lieu et place de la commune de Sainville. La taxe d'aménagement relative aux habitations étant reversée à la commune.

Renégociation des prêts du Crédit Agricole

Madame le Maire rappelle qu'elle a sollicité le Crédit Agricole pour examiner la possibilité de renégocier certains prêts. Après examen attentif des conditions de réaménagement, il s'avère que la commune ne serait pas gagnante même aux taux respectifs de 1,48 % et 1,59 %.

Le Conseil Municipal après délibération décide de conserver les prêts en l'état.

Le Parc éolien

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de son entretien avec l'entreprise Epuron qui avait consulté le Conseil Municipal en vue d'installer plusieurs éoliennes sur le territoire de la commune le long de l'A10.

Un avis favorable à la majorité avait été rendu tant de la part du Conseil Municipal que de certains propriétaires fonciers.

Or les services de la Défense Nationale viennent de leur opposer un refus pour des raisons de contraintes aéronautiques.

Ce dossier est donc en sommeil à ce jour.

Étude de devis – Inscription sur la façade de la mairie

Madame le Maire présente aux membres du Conseil un nouveau devis pour la fourniture d'un panneau pour l'affichage en façade de la mairie de la devise :

« Liberté Egalité Fraternité ».

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de la société ABGI avec le supplément du lettrage épaisseur 4 mm, pour un montant de 800 € HT soit 960 € TTC,

- autorise Madame le Maire à signer tous documents se référant à ce dossier.

Modification du PLU

Madame le Maire rappelle que le PLU a dû subir une modification en raison des critères contenus quant au pourcentage de 20 % réservé aux espaces verts sur 8 hectares destinés à accueillir un parc automobile. L'acheteur a demandé que ce taux soit révisé à la baisse, ce qui a fait l'objet de cette nouvelle instruction et diverses rencontres avec les services de l'Etat concernés. Le registre public n'a fait l'objet d'aucunes remarques.

La CCPEIDF va donc se prononcer lors du prochain Conseil Communautaire.

Plan mares

Madame le Maire a demandé aux services du Conseil Départemental et du CAUE une visite sur site pour remédier à l'état dévasté de la mare, envahie par les roseaux. Une proposition a été faite, qui consiste lors de l'automne prochain à procéder à l'assèchement de la mare et à arracher des rhizomes. Il sera fait

appel à une entreprise spécialisée afin de respecter l'étanchéité de la mare. Des mesures de protections seront prises pour les poissons. Ce projet peut faire l'objet de subventions dans le cadre du FDI. Des devis vont être demandés et des dossiers instruits pour l'obtention de ces subventions. En attendant, Madame le Maire fera procéder à une coupe régulière destinée à ne pas masquer la visibilité. Il nous faudra encore patienter un an pour recouvrer une mare acceptable.

Compte-rendu de la 4ème commission

Madame le Maire donne la parole à Monsieur BELLEMARE, en charge de cette commission.

Compte-rendu des AGO, de l'ASAS et de la chasse auxquelles ont assisté un certain nombre d'élus.

Bilan des festivités du 1er semestre.

Inscription de la commune pour le parcours du cœur en mars 2018 et récupération des flyers et des documents nécessaires.

Concernant le stade de foot : Monsieur BELLEMARE a évoqué la possibilité d'enclôtrer le «TOUAX» qui a été peint. Un plan de la clôture sera remis aux agents communaux.

Fondation du Patrimoine

Madame le Maire donne la parole à Monsieur ROUSSEAU.

Durant l'été nous avons été informés que la cloche n°1 étant classée, il nous faudrait en plus du dossier déjà instruit, consulté la DRAC et choisir un architecte pour les travaux. Cette démarche est en cours, des subventions peuvent en découler.

Don de la commune au Musée

Madame le Maire rappelle que la commune a acheté trois pendules pour le musée. Cependant dans l'attente que celles-ci soient répertoriées au Musée de France, il convient de délibérer pour que la commune puisse en faire don au Musée Farcot.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de faire don au Musée Farcot des trois pendules.

Mesures d'accompagnement du Musée par le COMPA

Madame le Maire fait un compte-rendu de sa rencontre avec Monsieur le directeur du COMPA et du médiateur culturel. Un accord d'accompagnement est passé afin que le COMPA soit notre interface avec la DRAC lors de demandes spécifiques.

Comité du Tourisme

Madame le Maire fait un compte-rendu de la réunion de ce comité à laquelle elle a participé ainsi que Monsieur BELLEMARE.

Cette réunion s'est tenue à Sainville, et a fait l'objet d'une visite du Musée Farcot aux membres du Comité de la CCPEIDF.

Journée du Patrimoine

Madame le Maire fait un compte-rendu de ces 2 journées qui ont rencontré un vif succès : 70 visiteurs.

Banquet du 11 novembre 2017 – Prix du repas

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient le prix du repas du 11 novembre à 37,00 Euros pour les personnes de moins de 65 ans. Le menu sera arrêté par Madame le Maire et les adjoints en fonction du projet de menu fourni par le traiteur l'Ascalier.

Journée de Solidarité – Prix du repas et des consommations

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de maintenir le prix du repas à 15,00 Euros pour les adultes et à 8,00 Euros pour les enfants (jusqu'à 12 ans),

- décide de maintenir le prix des consommations et des différentes activités de 0,50 Euro à 6,00 Euros.

Étude de devis – Parcours de santé

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise Vibert Paysages pour la création d'un parcours de santé.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de la société VIBERT PAYSAGE pour un montant de 11 136 € HT soit 13 363,20 € TTC,

- autorise Madame le Maire à signer tous documents se référant à ce dossier.

13 et 14 juillet 2018

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur BELLEMARE, adjoint et 2ème artificier sera dans l'impossibilité d'être présent lors de cette manifestation. La 4ème commission a évoqué des alternatives possibles. Monsieur LE GOFF, conseiller municipal, se porte volontaire mais doit être formé. Or ces formations ne sont dispensées qu'en semaine. Elle a en outre demandé, le prix de la prestation d'un artificier à l'entreprise qui fournit le feu d'artifice.

Après débat et en avoir délibéré, le conseil Municipal retient cette dernière solution pour un montant de 390 € HT.

Questions diverses :

Rénovation plaque Marie Poussepin : Madame le Maire a demandé un devis pour la réfection des lettres de cette plaque, de même pour la tombe de l'oncle d'Eugène FARCOT. En outre il est observé un effacement des lettres au Monument aux Morts.

Travaux : Madame le Maire donne la parole à Monsieur PERCHERON qui fait un point sur l'avancée des travaux.

Madame le Maire tient à remercier Monsieur PERCHERON, adjoint aux travaux et Monsieur ROUSSEAU, conseiller municipal qui mettent gracieusement à la disposition de la commune leurs remorques agricoles personnelles pour faciliter les travaux.

Rapport de l'eau ARS : Madame le Maire donne la parole à Monsieur DUPRE, adjoint, les résultats montrent une eau conforme aux normes en vigueur. Par ailleurs des travaux sont à effectuer à la station d'épuration. Monsieur DUPRE suit le dossier.

Pizzaïolo : demande d'un emplacement de vente ; le Conseil Municipal donne un avis défavorable puisqu'un camion pizza est déjà présent sur la commune.

Emplacement pour ruches : demande d'un administré pour étudier l'emplacement de nouvelles ruches. Le Conseil Municipal propose d'élargir l'emplacement à la Croix Saint Hubert ou derrière le hangar communal.

Site internet de la commune : Madame le Maire donne la parole à Mesdames TEIXEIRA et MARIE en charge du dossier. Elle rappelle que le prestataire actuel ne souhaite plus assurer la prestation. Un nouveau prestataire a été recherché et une consultation allégée organisée. La maquette a été présentée en 4ème commission. Elle est validée par le Conseil Municipal.

Remplacement du personnel communal : un agent technique partant en retraite le 1er avril 2018. Il s'agit d'une mutation qui interviendra le 1er janvier 2018 afin qu'une période de recouvrement ait lieu avec M. JIDOUARD pour la transmission des savoirs. Son remplacement et cette proposition sont validés par le Conseil Municipal.

Madame le Maire fait part de diverses **invitations** : le COMPA, et un forum santé à Janville sur l'état des besoins sur le territoire. Elle s'y rendra accompagnée de Madame BRETE-NOUX.

Madame le Maire fait part des **remerciements** des associations pour la subvention communale.

Intervention de Madame BRETENOUX adjointe pour rappeler aux administrés qu'ils doivent désherber le trottoir qui jouxte leur propriété.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire
Martine **BALDY**

Séance 29 novembre 2017

Le compte-rendu de la réunion du 06 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Décision Modificative

Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'il convient de prendre une décision modificative pour régler des échéances d'emprunts ainsi que pour régler la participation au syndicat scolaire sur le budget principal. Elle indique également que pour annuler des factures d'eau sur les années antérieures il faut aussi prendre une décision modificative sur le budget eau et assainissement.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'effectuer les décisions modificatives qui conviennent

Révision des loyers

Madame le Maire indique que les loyers des cabinets de l'ostéopathe et de la podologue seront révisés selon l'indice INSEE en novembre 2018, compte tenu que les baux viennent d'être refaits.

Madame le Maire fait savoir que le bail consenti pour le logement A01 du Presbytère comporte une clause de révision du loyer au terme de chaque année.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer, à compter du 1er février 2018 la clause de révision annuelle selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE (indice du 3ème trimestre 2017 dont la valeur est de 126,46). Le loyer du local est désormais fixé à 399,08 € au lieu de 395,51 € hors charges.

Madame le Maire fait savoir que le bail consenti pour le logement A12 du Presbytère comporte une clause de révision du loyer au terme de chaque année.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer, à compter du 8 mars 2018 la clause de révision annuelle selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE (indice du 3ème trimestre 2017 dont la valeur est de 126,46). Le loyer du local est désormais fixé à 301,72 € au lieu de 299,02 € hors charges.

Madame le Maire fait savoir que le bail consenti pour le logement A02 du Presbytère comporte une clause de révision du loyer au terme de chaque année.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer, à

compter du 28 décembre 2017 la clause de révision annuelle selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE (indice du 3ème trimestre 2017 dont la valeur est de 126,46). Le loyer du local est désormais fixé à 536,20 € au lieu de 531,41 € hors charges.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de maintenir le loyer à 60,00 € par mois pour le garage situé 11 Place Farcot.

Madame le Maire fait savoir que les baux consentis pour les locaux du cabinet médical des infirmières, Melle BELHADI Valérie et Mme DELHOEN Annick, comportent une clause de révision du loyer au terme de chaque année.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer, à compter du 1er janvier 2018 la clause de révision annuelle selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE (indice du 3ème trimestre 2017 dont la valeur est de 126,46). Le loyer du local du cabinet médical pour les infirmières Melle BELHADI Valérie et Mme DELHOEN Annick seront désormais fixé à 192,32 € au lieu de 190,60 € hors charges chacun.

Madame le Maire fait savoir que le bail consenti pour le local du cabinet médical du médecin Mme MIRANDA Margarida comporte une clause de révision du loyer au terme de chaque année.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer, à compter du 1er janvier 2018 la clause de révision annuelle selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE (indice du 3ème trimestre 2017 dont la valeur est de 126,46). Le loyer du local du cabinet médical pour le médecin Mme MIRANDA Margarida est désormais fixé à 580,18 € au lieu de 575 € hors charges.

Révision des tarifs communaux

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité maintient les tarifs communaux pour l'année 2017, applicables au 1er janvier 2018.

Bilan de l'ARS

Madame le Maire donne la parole à M. DUPRÉ pour faire lecture du compte-rendu de l'ARS pour l'analyse de l'eau sur la commune en terme bactériologique, nitrate et pesticides. Les résultats montrent une eau conforme par rapport aux paramètres analysés.



Personnel communal

Madame le Maire dresse un état des effectifs en termes de personnels.

Monsieur JIDOUARD est amené à faire valoir ses droits à la retraite le 01/04/2018. Il sera remplacé par un agent technique titulaire par voie de mutation. Il convient de créer un poste à compter du 01/01/2018 pour effectuer un doublon sur 3 mois et de supprimer le poste ouvert pour M. JIDOUARD à compter du 1er avril 2018.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De créer, à compter du 1er janvier 2018, un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe à 35 heures par semaine en raison du départ en retraite d'un agent,

- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

Madame le Maire rappelle qu'un agent technique est actuellement employé par un contrat d'avenir depuis le 1er décembre 2015 à temps plein et qui revient à 378,60 € à la collectivité.

Le renouvellement est encore possible pour 1 an.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le renouvellement du contrat d'avenir à compter du 01/12/2017 au 30/11/2018,

- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

Sur le plan administratif, l'absence prolongée de la secrétaire de mairie pose un énorme problème de continuité de service. Une éventuelle perspective de reprise à temps partiel ne résoudra en aucune façon ce souci majeur.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal envisage un recrutement par voie de mutation ou contractuellement d'un agent à temps complet à compter du 01/01/2018.

Concernant le contrat aidé une demande a été déposée auprès de la Préfecture pour obtenir une dérogation. Le dossier est en attente.

Il convient de prendre une délibération concernant la régie parce que depuis l'absence de la secrétaire titulaire, c'est la suppléante qui assume en tant que « titulaire » cette fonction. Sa collègue assurant la suppléance pendant ses congés. Après débats et en avoir délibéré le Conseil Municipal nomme Laura CURE titulaire, et Pascaline GOKELAERT suppléante de la régie communale.

Autorisation pour la CDCEIDF pour poursuivre la procédure du PLU

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour la poursuite et l'achèvement de la procédure par la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France.

Modification des statuts de la CDCPEIDF

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la modification statutaire pour un effet au 1er janvier 2018.

Questions diverses :

SCAEL : Madame le Maire a reçu un projet de la SCAEL faisant suite à une demande datant de 2013, laissée en sommeil depuis lors. Elle a reçu le responsable de l'établissement avec M. PERCHERON, adjoint à l'urbanisme. La question porte sur le chemin communal qui traverse cette entreprise et ses contraintes d'enclôtre cette structure. Le projet sera soumis par le pétitionnaire à enquête publique mais d'ores et déjà, en accord avec le demandeur, il est convenu de prendre en compte la taille des machines agricoles qui devront continuer à pouvoir manœuvrer sans difficultés. C'est pourquoi il conviendra de clôturer en « pans coupés » et de rendre carrossable la partie du chemin qui jouxte la parcelle (au sud) par tous temps. Un recul de la clôture de 2m est demandé. A terme un arrêté sera pris pour favoriser le passage des tracteurs en charge sur ce chemin et après décharge par la rue du 08 mai 1945.

La Croix Blanche : Au vu de l'aménagement progressif de la résidence il convient d'attribuer de nouveaux numéros d'habitation. Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue les numéros 1 à 8 Résidence de la Croix Blanche en fonction du nombre de lots tels que présentés dans le Permis de Construire.

Demande d'un administré pour installer des ruches supplémentaires à la Croix Saint Hubert. Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal a accordé à cet administré le droit d'installer 2 ruches. Son activité allant en s'accroissant il souhaite y installer 20 à 30 ruches supplémentaires. Il formule dans le même temps une demande pour l'achat d'un bout de cette parcelle et souhaite l'enclôtre pour pallier les risques de vols (déjà subis). Après débats et en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis tout à fait favorable à l'installation de ruches supplémentaires. Toutefois concernant l'achat de la parcelle, une décision défavorable a été donnée, la commune ne souhaitant pas s'en délester. Par contre une décision favorable a été donnée à cet apiculteur pour lui permettre d'enclôtre ses ruches (après demande de travaux). Madame le Maire informera l'association de la chasse concernant l'implantation de nouvelles ruches.

Demande d'un administré, chef d'entreprise, pour bénéficier de la VDSL, l'opérateur lui

ayant répondu que son hameau était exclu du dispositif. Madame le Maire explique que la commune de Sainville est composée du bourg et des hameaux et qu'elle constitue une entité. Elle donne la parole à M. DUPRÉ, délégué auprès du Syndicat Numérique 28 qui est gestionnaire pour l'ensemble des communes du département. Aucune disparité n'a été faite dans la répartition (bourg – hameaux). Madame le Maire va transmettre le courrier à Monsieur le Président du dit syndicat SMO.

Rapport de la visite de surveillance de la station d'épuration : M. DUPRÉ en présente les conclusions qui laissent apparaître un bon fonctionnement général des postes de relèvement avec quelques pièces à changer néanmoins.

Résultats d'analyses d'eau le Bourg : Les résultats montrent des résultats en conformité avec les paramètres mesurés.

Carte de remerciement d'une administrée pour le témoignage du Conseil Municipal suite au décès de son compagnon.

Invitation du VCS pour son Assemblée Générale le 15/12/17.

Madame le Maire fait un compte-rendu de la **réunion avec les associations** pour l'occupation de la salle des fêtes en 2018.

Eure-et-Loir numérique : Madame le Maire donne connaissance du courrier du Président suite à la requête pour faire retendre les câbles distendus Bois de Sainville route de Maisons. Une action a été conduite en ce sens par le SMO.

Parcours de santé : Des retards contraignants sont à noter dus à l'interdépendance des entreprises, ce qui complexifie le bon déroulement des travaux. Les entreprises concernées sont relancées par M. Bellemare et M. Percheron. Il conviendra de veiller à préciser le besoin de points lumineux dans ce secteur.

« Salle de musique à usage sportif » : Un pompier utilisateur de cette salle a signalé la vétusté du plafond. Madame le Maire réunit la commission travaux le 09 décembre pour se rendre sur place.

Internet wifi défilant dédié aux associations : Madame le Maire donne la parole à M. BELLEMARE par ce souci récurrent contraignant. Un nouveau devis et avis sont demandés.

Bibliothèque : Un toilettage de la bibliothèque a eu lieu. Le Conseil Municipal se rendra sur place. M. CHERON, conseiller municipal, responsable de la bibliothèque propose une action lors de « la nuit de la lecture ». Une proposition sera faite pour cette manifestation culturelle. Journées portes ouvertes envisagée.

Point sur le **site internet de la commune** : Madame le Maire donne la parole à Mme MARIE et Mme TEIXEIRA. Le dossier évolue favorablement. Des articles sont encore en attente.

Madame le Maire remercie les élus pour ce gros travail.

Feu d'artifice : M. CHERON confirme son droit à tirer les feux d'artifice suite à la formation faite en 2016 valable jusqu'en 2021.

La cérémonie des **vœux du Maire** aura lieu le 12 décembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,

Martine **BALDY**



Séance du 22 Décembre 2017

Étaient présents : Mme Martine BALDY, M. Jean-Marc DUPRE, Mme Claude BRETENOUX, M. Hervé PERCHERON, M. Ronald BELLEMARE, M. Thierry LE GOFF, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Séverine MARIE, Mme Louise TEIXEIRA, M. Emmanuel BERNADET, Mme Ghislaine SEGUIN, Mme Angelina MARTIN-MALPEZZI, M. Daniel CHERON

Absents excusés :

M. Olivier CHENOIR pouvoir à M. Thierry LE GOFF

Mme Louise TEIXEIRA, pouvoir à Mme BRETENOUX

Mr Éric GENTY, pouvoir à M. Olivier ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Mr Jean-Marc DUPRE

Approbation du CR du conseil du 29/11/2017

Désignation des délégués communautaires

En vertu du changement de Communauté de Communes au 01/01/2018, il convient de procéder à la désignation des délégués communautaires selon le CGCT, Cette désignation devant s'effectuer dans l'ordre du tableau : le Maire et le premier adjoint se portent donc candidats Madame BALDY, Maire, et Monsieur DUPRE, Premier Adjoint.

Après vote, Madame le Maire et Monsieur le Premier Adjoint sont élus à l'unanimité,

La commune de Sainville aura un représentant supplémentaire au sein de la nouvelle Communauté de Communes Cœur de Beauce (CCCB),

Désignation des conseillers municipaux dans les différentes commissions :

1 **Commission actions de développement économique : gestion des zones d'activités, Syndicat numérique :** Mr **DUPRE**

2 **Commission « Restauration scolaire » :** Mme **TEIXEIRA**

3 **Commission « scolaire » :** suivi des affaires scolaires des écoles, TAP : Mme **TEIXEIRA**

4 **Commission finances :** Budget général et budgets annexes dont les zones d'activités :

Mme **BALDY**, Mr **DUPRE**

6 **Commission « enfance jeunesse » :** suivi accueils de loisirs, relais assistantes maternelles : Mmes **BRETENOUX** et **MARIE**

7 **Commission Habitat :** étude des projets, politique de l'habitat-OPAH, attribution logements sociaux : Mmes **BALDY** et **SEGUIN**

8 **Commission environnement :** SPANC, interconnexion eau potable, SICTOM, ATD, PCAET, GEMAPI : Mrs **PERCHERON** et **BERNADET**

9 **Commission « culture et tourisme » :** espace culturel, musées, médiathèque, bibliothèque : Mrs **ROUSSEAU** et **CHERON**

10 **Commission « SCOT-urbanisme-PLUI » :** élaboration du PLUI, du SCOT, instruction dossiers d'urbanisme : Mr **DUPRE**

11 **Commission « équipements sportifs » :** fonctionnement des équipements sportifs, suivi aires de jeux, city-park, relations avec les associations, forums : Mrs **BELLEMARE**, **CHE-NOIR** et **LE GOFF**

12 **Commission « travaux » :** suivi des travaux dans les bâtiments communautaires : Mr **GENTY**

13 **Commission des services » :** gestion et suivi des services à la population : maisons de santé, MSAP (maisons de services au public), CISPD (sécurité et prévention de la délinquance), relations avec la poste : Mmes **BALDY** et **MALPEZZI**

14 **Commission prospectives contractualisations :** contrat de pays, contrat local de santé, GAL-Beauce Dunois : Mr **DUPRE**

Madame le Maire fait un compte-rendu de l'entrevue entre les représentants de la CCCBeauce et les élus des 4 communes intégrantes le 01/01/2018 ; Pour Sainville Madame le Maire et les 4 adjoints y ont participé.

Ont été abordées les questions de

- **représentations :** 2 élus pour Sainville (1 de plus qu'à la CCPEIDF) et des conseillers dans les différentes commissions,

- la **CLECT :** concertation avec la CCPEIDF

- le **scolaire :** officialisation de la dissolution du syndicat scolaire au 01/01/2018 ; toutes les activités sont reprises par la COMCOM. Madame Bretenoux, présidente du syndicat scolaire ne pourra poursuivre son activité car ne peut pas être déléguée communautaire.

- le **personnel :** un comité technique et les arrêtés de transfert sont à effectuer ; des réunions entre Mme la Présidente du syndicat scolaire, le directeur d'école et la Comcom vont avoir lieu : afin d'assurer un suivi des activités rien ne changera jusqu'aux vacances scolaires d'été ;

- la **piscine :** des créneaux horaires à étudier

- **accueil loisirs :** à étudier dans le secteur

- le nombre d'**heures effectué par les agents**

techniques de la commune pour le compte de la CCCBeauce sera calculé afin d'être facturé à cette dernière

- **SIEPRAS :** syndicat eau inchangé car regroupe 3 intercommunalités

- **urbanisme ATD :** inchangé

- **zone d'activités :** compétences communautaires

- **numérique :** FTTH 2020 ?

- **équipements sportifs :** compétences communautaires ; projet Sainville à étudier

Finances

Décision Modificative votée pour régulariser les amortissements et les annulations de titres sur exercices antérieurs sur le budget de l'eau et de l'assainissement

Le conseil demande le fonds de péréquation pour les investissements 2017

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager et liquider les dépenses d'investissement à hauteur de 43 680 € en début d'année 2018.

Urbanisme et travaux

Madame le maire informe le conseil du courrier de Madame Klein, ostéopathe qui lui confirme les propos tenus lors de leur entrevue exprimant sa mutation dans le sud de la France. Elle souhaite une révision à la baisse du montant de son loyer : Après débats et en avoir délibéré, le conseil municipal maintient le montant du loyer jusqu'à son départ le 17/02/2018: la superficie du local étant supérieure à ce qu'elle partageait avec la podologue et identique à l'autre cabinet médical ;

Elle sera remplacée par Madame Maximilien dès le 17/02/2018 ; il y aura une période de recouvrement pour la passation de la patientèle.

Pour faciliter l'implantation de cette ***nouvelle ostéopathe***, le conseil municipal après débat et en avoir délibéré décide de fixer le montant du loyer du cabinet à 400€ pendant 6 mois puis à 575€ ensuite ; les 2 mois de caution restent fixés à 575 € x2 ; si un départ précoce était envisagé, ce préavis serait fixé à 575€ .

Aménagement chemin tour du village : Madame le Maire fait part du devis demandé pour aménager une partie de ce chemin : coût 4850€HT, main d'oeuvre comprise ; un second devis plus onéreux ne comprenait pas la MO ; 1er devis retenu

Mains courantes pour sécuriser l'accès et la sortie de l'ancienne « classe » dédiée aux associations ; coût : 1062 €HT Devis retenu.

Devis fourniture et pose double glissière entre entreprise Massoutre et Bostik coût : 56715 € HT ; le conseil municipal juge ce devis trop onéreux ; un autre sera demandé en concertation avec la CCCBeauce.

Ancienne salle de musique : Madame le Maire fait état de la visite de la commission travaux en date du 09/12/2017, Elle donne la parole à Mr PERCHERON, adjoint aux travaux : le plafond devra être colmaté (sans présenter à ce jour un caractère de dangerosité) ; la végétation extérieure s'agrippant aux murs sera à recouper à la base. Un enduit sur les fissures sera apposé par un agent technique ; la gouttière doit être rénovée mais une concertation s'effectuera avec le riverain dont la gouttière court le long du bâtiment communal

Dénomination de la future résidence proche du château d'eau : La question sera revue lors d'un prochain conseil.

Personnel communal : Madame le Maire fait un compte rendu de son contact avec le centre de gestion concernant les arrêtés d'avancement de grade pour certains agents ; A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition avec rétroactivité si possible ;

Concernant les difficultés du secrétariat en raison de l'absence prolongée de la secrétaire rédacteur principal de 1ère classe, le conseil municipal souhaite stabiliser la situation et décide le recrutement d'un secrétaire de mairie en CDI à raison de 35 h par semaine ; avec période d'essai éventuellement renouvelable au grade d'adjoint administratif au 1er échelon, à revoir à l'issue de la période d'essai.

La secrétaire venue en renfort 2 jours par semaine sera prolongée jusqu'au 30/04/2018 pour finaliser le budget 2018, elle assurera ainsi le traitement et les passations des consignes

Pour la jeune femme en contrat aidé, le conseil municipal est toujours en attente de la décision de la DIRRECTE

Questions diverses

WIFI : Madame le Maire informe le conseil du bon fonctionnement depuis les travaux ; Par ailleurs, elle fait part du devis pour remplacement du coffret de brasage par une armoire de brasage plus adaptée ; coût 1196€ HT ; le conseil après débat et en avoir délibéré est favorable à cette réhabilitation mais souhaite connaître l'encombrement.

Sécurisation école : Madame le Maire donne la parole à Madame Bretenoux, Présidente du syndicat scolaire : des dégradations sont constatées régulièrement aux abords du nouveau groupe scolaire (abri à vélos, réverbères,). Un proposition de caméras vidéo est avancée et chiffrée.

Le conseil municipal est tout à fait favorable mais cela relève désormais de la compétence de la CCCBeauce.

La demande sera transmise.

Remerciements administrés suite à l'application du règlement de l'eau en raison d'une facture élevée en raison d'une fuite.

Madame le maire propose une réunion pour « bilan mi-mandat ». Le conseil municipal y est favorable : une date sera proposée

Colis CCAS : ils seront distribués le 30/12/2017.

Madame le maire, Présidente du CCAS et Madame Bretenoux se rendront à la maison de retraite d'Auneau et Dourdan où résident désormais plusieurs administrés.

Vœux de l'association Evasion

le 13/01/2018 à 20h ; Madame le maire a reçu un mail l'en informant et à destination de l'ensemble des élus. Elle-même ne pourra y assister.

Les Grands Champs : Madame le Maire fait part d'un courrier de la Présidente de l'association « les Grands Champs » à propos des pièces à réunir pour l'assurance avant rétrocession de la voirie à la commune ;

Une recherche en ce sens sera effectuée ; Concernant la demande d'abattage et l'élagage cela s'effectuera concomitamment avec ceux du Bourg et Hameaux.

Bulletin municipal : point sur l'avancée des articles

Bibliothèque : Mr CHERON, conseiller municipal et responsable de la bibliothèque demande que quelques ajustements techniques soient effectués. Mr PERCHERON, adjoint aux travaux donnera suite à cette question. Par ailleurs, il demande que Madame le Maire l'accompagne pour aller chercher des livres donnés par une administrée.

Coupure électricité réseau d'éclairage public : Madame le maire relate les événements récents très fâcheux qui se sont produits. En effet les coupures d'électricité étaient intentionnelles et malveillantes puisqu'elles ont été à l'origine du cambriolage de la pharmacie et tentatives ailleurs. Une plainte a été déposée. La gendarmerie mène activement l'enquête.

Syndicat scolaire : Madame Bretenoux, Présidente, informe le conseil municipal que le bilan budgétaire du syndicat scolaire montre un trop versé de 2656€ par la commune de Sainville. Un mandat sera émis en faveur de la commune.

Intervention de Mr LE GOFF à propos d'un habitant résident dans une caravane sans eau ni électricité ; Madame le maire déplore aussi cette situation précaire mais répond qu'une installation sur le domaine public n'est pas possible (aire d'accueil réservée sur Auneau). La solution de dépannage sur le terrain d'une entreprise ne devait être que provisoire. Madame le maire rencontrera de nouveau cette personne.

Intervention de Mr LE GOFF à propos de l'AGO du Tennis Club .

Réfection toit de l'église et électrification des

cloches : Madame le Maire, Mr PERCHERON, adjoint aux travaux et Mr ROUSSEAU en charge du dossier, ont rencontré sur place, le 19/12 l'architecte qui accepte de suivre les travaux de réhabilitation. Elle rappelle qu'en effet, une des cloches étant classée, la DRAC exige ce suivi particulier car les travaux sont susceptibles d'être subventionnés. Le dossier avance certes doucement mais avance.

Un avis favorable de la Fondation du patrimoine avait été donné cet été pour accepter notre demande.

La séance est levée à 23H15.

Le MAIRE

Martine BALDY



Toujours et encore les lingettes dans les toilettes !

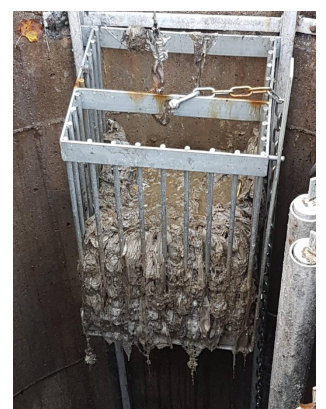


Désolé d'insister sur le sujet dans chaque bulletin ! Mais la situation ne s'améliorant pas, nous avons décidé avec Mme le Maire, de vous présenter ces 2 photos de tamis de postes de relevage du réseau d'eaux usées: vous y voyez la collecte partielle et hebdomadaire de lingettes et autres déchets non dégradables arrivant des WC de certains d'entre vous. Sachant qu'une partie de ces détritrus n'est pas retenue par les tamis, ils se retrouvent inexorablement au dégrillage de la station d'épuration, et causent incidents et pannes à répétition.

Sachez aussi que ce sont les employés communaux qui sont chargés de nettoyer ces tamis. Mettez vous à leurs places !!!

Merci à tous pour votre prise de conscience et votre civisme...

Jean-Marc DUPRE



CARNET DE SAINVILLE

NAISSANCES



13.09.2017 Lilou, Nicole, Yvette, Noël **CHARPENTIER**

20.09.2017 Wylan, Fernando, Michel **MARQUES DA SILVA**

28.11.2017 Oscar, Théo, Jean-Luc **ROQUERE**

09.12.2017 Jade, Ambre, Capucine **TÉTRON**

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

18.12.2017 Kantin, Georges **BERNIER** et Sophie **GONCALVES**

Toutes nos félicitations



DECES

09.11.2017 Jérôme, Roger, Michel **RABAROT**

Sincères condoléances à sa famille

VIE SOCIALE

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise a jour du 05/01/2018)

Mme CHAMBAS Zohra

25 rue du 11 novembre 1918
09 82 52 04 05 - 06 88 01 02 66
3 enfants a la journée
dont 1 de + de 18 mois
1 enfant en accueil périscolaire

Mme FREVILLE Pauline

16 Résidence le Buisson
02 37 90 98 35 - 06 18 16 59 25
3 enfants à la journée
dont 1 de plus de 24 mois

Mme MORVAN Liliane

15 bis rue du Jeu de Paume
02.37.24.84.59
4 enfants a la journée
dont 1 de + de 2 ans

Mme CHAVIGNY-CLECH Laurence

13 rue Jean Guillien
02 37 24 60 88
4 enfants simultanés
dont un de + de 2 ans

Mme GRANDIDIER Stéphanie

9 Résidence des Bleuets
02 37 24 69 35 - 06 17 78 26 17
3 enfants à la journée

Mme PRADIER Virginie

18 rue du Jeu de Paume
06 82 51 45 15
2 enfants a la journée

Mme DEROND Carole

29 rue du Jeu de Paume
02 37 24 80 89
1 enfant en accueil périscolaire

Mme LAMY Caroline

8 place Farcot
06.22.73.56.73 - 02.34.43.35.05
3 enfants à la journée
1 enfant en accueil périscolaire

Mme SAVOLDI Eliane

13 A Résidence le Buisson
06 81 11 42 59
3 enfants à la journée

Mme DOUCET Catherine

7 rue du 8 mai 1945
02 37 24 84 19
4 enfants a la journée

Mme MANGOLD Lydia

7 résidence des Grands Champs
02 37 35 15 41
4 enfants a la journée
dont 1 de + de 18 mois
dont 1 de + de 24 mois



Déclarations d'urbanisme

Avertissement: La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7/07/2016 fixe à 150^{m²} de surface plancher le recours à un architecte, et non plus à 170 m²

Conformément à la réglementation en vigueur, vous trouverez ci-après la liste des autorisations d'urbanisme du **second semestre 2017** :

DECLARATIONS PREALABLES

ROTHIER Patrick	52 rue de la Porte de Chartres	Rénovation de la toiture	Accord le 27.07.2017
CHERON Daniel	7 rue du 19 mars 1962	Ouverture d'un portail	Accord le 07.09.2017
LAURENT Jean-Michel	38 rue Jean Guillien	Remplacement de 2 fenêtres de toit et pose de 2 stores	Accord le 28.09.2017
LE CALVE Xavier	5 rue du Tour du Village	Remplacement fenêtres et volets roulants en PVC blanc	Accord le 28.09.2017
GOBET Suzanne	25 rue de la Porte de Dourdan	Pose de volets roulants électriques en aluminium blanc	Accord le 29.09.2017
BALDY Daniel	25 bis rue de la Porte de Dourdan	Pose de carrelage sur terrasses devant et derrière et changement porte d'entrée	Accord le 18.10.2017
MARIE Séverine	5 résidence des Grands Champs	Pose de 4 velux et 2 volets roulants solaires	Accord le 27.10.2017
ROBIN Aurore	4 impasse du Guichet	Pose de 4 velux Remplacement de fenêtres, d'une baie vitrée et de portes	Accord le 17.11.2017
PROSPA Pierre	12 rue du 19 mars 1962	Extension de l'abri à bois Enlèvement des thuyas restants Poursuite de la clôture en béton	Accord le 28.12.2017

PERMIS DE CONSTRUIRE

SARL PERRIN PROMOTION	RD 118 Manterville	Aménagement d'une grange en 3 logements	Accord le 11.07.2017
MOTA David et Myriam	Rue du 8 mai 1945 Résidence de la Croix Blanche	Construction d'une maison individuelle	Accord le 11.07.2017
DA SILVA SA CARREIRA Luis DE OLIVEIRA Xavier CARREIRA Juliana	1 résidence le Buisson	Construction d'une maison individuelle	Retrait le 06.10.2017
CHAUVEAU Jérémy	6 résidence le Buisson	Création d'un garage attenant à la maison	Accord le 26.09.2017
SCI MASSOUTRE	ZA GODEAU	Création d'un parc de stockage pour véhicules	En instruction

PERMIS D'AMENAGER

SCI MASSOUTRE	ZA GODEAU	Aménagement d'un parc de stationnement de véhicules	En instruction
----------------------	-----------	---	----------------



Vie scolaire



Numéros de téléphone de l'école :

Le Directeur : 02 37 34 14 85

Maternelle : 02 37 24 66 99

Pour mémoire, les horaires resteront inchangés

Répartition des horaires sur la semaine								
Jours	Périscolaire	Accueil	Classe	Cantine	Accueil	Classe	Taps	Périscolaire
Lundi	7h00/8h35	8h35/8h45	8h45/12h00	12h00/13h20	13h20/13h30	13h30/16h20		16h20/19h00
Mardi	7h00/8h35	8h35/8h45	8h45/12h00	12h00/13h20	13h20/13h30	13h30/14h55	14h50/16h25	16h25/19h00
Mercredi	7h00/8h35	8h35/8h45	8h45/11h25	*				
Jeudi	7h00/8h35	8h35/8h45	8h45/12h00	12h00/13h20	13h20/13h30	13h30/14h55	14h50/16h25	16h25/19h00
Vendredi	7h00/8h35	8h35/8h45	8h45/12h00	12h00/13h20	13h20/13h30	13h30/16h20		16h20/19h00
Responsabilité	PEP28	Enseignants		Syndicat	Enseignants		PEP28	

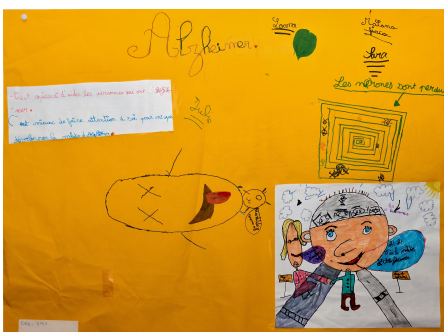
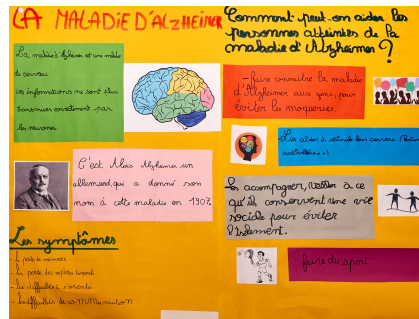
* 11h25 car (SIVOS) – à partir de 12h00 centre de loisirs à Aunay sous Auneau (Pep28)

Changement d'horaire

En accord avec la Communauté de Communes Cœur de Beauce et M Rousselin, un sondage sera organisé dès le début janvier, qui sera suivi d'un conseil d'école afin de se prononcer au retour à la semaine à 4 jours dès la rentrée 2018/2019.

Journée Solidarité

Suite à la demande du Conseil Municipal de Sainville, les enseignants et les enfants m'ont remis le **vendredi 22 octobre** les dessins représentant à leurs yeux le Diabète et la maladie d'Alzheimer.



Les dessins ont été exposés dans la salle des fêtes durant la **journée solidarité du 02 décembre 2017** et sont maintenant exposés dans une des anciennes classes de la mairie.

Le mercredi 20 décembre, nous avons remis aux enfants et aux enseignants une brioche et un Père Noël en chocolat pour fêter Noël.

Le jeudi 21 décembre, le personnel et les élus disponibles sont venus encadrer, servir et manger avec les enfants pour le repas de Noël.

Le comité Syndical s'est réuni les 27 septembre, 14 novembre et 13 décembre pour les suivis budgétaires et les régularisations d'écriture

Lors de ces réunions le comité a demandé la reconduction d'un an du prêt TVA . Le prêt contracté en 2016, pour la somme de **360 000 €** arrivait à terme au 1^{er} novembre. Ne pouvant rembourser que **65 000 €** correspondant à la subvention FCTVA perçue en 2017, un nouveau prêt a été contracté pour la somme de **295 000 €**.

Pour 2018, une somme de **301 000 €** est annoncée en remboursement de la TVA payée sur les factures du groupe scolaire de 2016.

Afin de finir d'aménager la salle d'informatique, il a été décidé de faire l'acquisition de 7 nouveaux ordinateurs en remplacement des vieux qui ne pouvaient pas être en libre accès, ceux-ci ont été installés dans les classes primaires.

Dès janvier, lors des grands froids, les enfants de primaire pourront avoir accès aux ordinateurs par roulement pendant la récréation de la cantine.

Il a été décidé de verser **150 €** par classe à la Coopérative scolaire.

Un virement de 900 € a été effectué.

Le 19 décembre, j'ai réuni pour la dernière fois le comité syndical avant la passation à la **Communauté de Communes Cœur de Beauce**.

J'ai informé le Syndicat que j'avais été destinataire d'une correspondance de la Préfecture indiquant la dissolution du Syndicat Intercommunal Scolaire de Sainville et Garancières en Beauce au **31 décembre 2017** .

J'ai pu annoncer que la commune de Garancières se verrait rembourser la somme de **45 774.77 €** et la commune de Sainville la somme de **2 656.46 €** suite au trop versé sur les acomptes des années précédentes.

Lors de cette séance, nous avons décidé de reconduire la distribution des dictionnaires aux futurs collégiens au sein des 2 communes ainsi que la traditionnelle distribution de brioches et de Père Noël en chocolat à tous les enfants du Groupe Scolaire ainsi qu'aux enseignants et au personnel.

Ces 2 distributions n'étant pas prévues dans les compétences de la CCCB.

Lors de cette séance j'ai donné le compte rendu des diverses réunions avec les élus et les administratifs de la CCCB.

Le 1^{er} décembre, les Maires, les Adjointes et les Présidents de Syndicats Scolaires des communes d'Ardelu, Garancières, Oysonville et Sainville ont pu faire le point avec M Baudron, Président de la CCCB, les Vices Présidents aux transports, aux écoles, à la jeunesse et aux sports.

Rendez-vous était donné à Françoise Marcou et moi-même pour le **6 décembre**

Nous avons fait le point sur la situation administrative des agents qui seraient pris en charge par la CCCB .

Le 13 décembre, M Baudron et les administratifs de la CCCB ont rencontré M Roussin avec Françoise Marcou et moi-même puis s'en est suivie une réunion générale avec tout le personnel.

Un rendez-vous individuel avec les nouveaux gestionnaires avait été programmé à la suite.

La gestion de la cantine, de la garderie et de la vie scolaire restera sensiblement la même.

Comme je vous l'annonçais dans le bulletin de juillet, le comité syndical dans sa séance du **27 juin** avait décidé de ne pas changer le prix du repas qui était pour l'année scolaire 2016/2017 de **3.40€** le repas.

Le prix du repas à la Communauté de Commune Cœur de Beauce étant actuellement à **3.90€**, le conseil communautaire a décidé pour les communes intégrant la CCCB au 1^{er} janvier 2018 de laisser le repas au prix pratiqué dans les syndicats jusqu'au **6 juillet 2018**.

Les fiches de renseignements, les dossiers PAI des enfants et le fichier cantine ont été transmis dans le courant du mois de décembre.

Bien entendu la commune de Sainville n'assurera plus le secrétariat du Syndicat.

Pour toutes questions ou inscriptions merci de joindre la CCCB de préférence par courriel à : scolairejanville@coeurdebeauce.fr

Une prochaine réunion aura lieu dans le courant du mois de janvier pour le transfert de tous les dossiers administratifs et financiers, à cette occasion nous remettrons, sans un pincement au cœur, les clés de notre **Groupe Scolaire Sainville-Garancières en Beauce** .

La vie des classes

Le mot du directeur

L'année 2017 se termine et comme chaque année le marché de Noël organisé avec l'association des petits écoliers a tenu ses promesses.

Parents et enfants ont pu comme à l'accoutumé voir les productions réalisées et repartir avec.

Un remerciement aussi pour la participation des Familles Rurales.

Ce fut aussi un temps où toutes les classes ont pu chanter ensemble avec cette année un chant centré sur le thème de l'Europe ; tout le monde a ainsi eu l'occasion en tendant bien l'oreille d'entendre vive le vent chanté en Français, Anglais, Allemand et Espagnol.

Ce thème de travail sur l'Europe suivra chacune des classes jusqu'à la fin de l'année scolaire et le spectacle de la kermesse.

L'équipe enseignante tient aussi à remercier l'association des petits écoliers pour les jeux de cours et le matériel de musique offert. Sans ce soutien nous n'aurions pas l'opportunité de réaliser tout ce que nous faisons.

Nous tenons aussi à remercier les mairies de Sainville et Garancières ainsi que le syndicat scolaire pour leur participation à la vie de l'école.

*En vous souhaitant à tous et à toutes
une bonne année 2018.*

Jérôme ROUSSELIN, pour l'équipe enseignante.

Le recyclage pour les CM₁ - CM₂

Classe de Mme Lord

PENSEZ AU TRI !!!

Notre classe de CM1-CM2 a accueilli deux intervenants qui sont venus nous sensibiliser sur le tri, le recyclage et le compostage.

Nous avons fait des jeux en classe pour nous apprendre à bien trier les déchets.



Dans la poubelle jaune, il ne faut mettre que des bouteilles et flacons en plastiques, des journaux, des cartons et des canettes



Dans la poubelle marron, on y met les ordures ménagères qui ne peuvent pas être recyclées.



Dans le composteur, on peut mettre toutes les matières organiques (déchets issus d'êtres vivants) sauf viande et poisson.



On dépose le verre dans les bornes à verre



EXEMPLES DE RECYCLAGE

Avec 12 bouteilles de soda, on peut fabriquer 1 oreiller
Avec 450 flacon de lessive, on peut fabriquer un banc

Cendrillon à l'école ?

Mais d'où viennent ces grosses citrouilles ?
Cendrillon est-elle venue danser cette nuit dans nos classes ?...
Mais, non. Voici le résultat des efforts de l'année dernière :
Une nouvelle école, une belle et grande cour et derrière le grillage : un bandeau de terre...
Pourquoi ne pas y faire un potager ?
Tout le monde est d'accord ?
Alors retrouvons les manches : désherbons, grattons, retournons la terre ... (tout cela à la force de toutes les petites mains et de quelques courageux parents).
Et quelques semaines plus tard : pommes de terre, persil, fraises étaient à récolter.
Puis, au retour des grandes vacances, surprise !!! Ces trois belles citrouilles.
Nous avons attendu début octobre pour les ramasser et en faire une soupe. Cette soupe fut délicieuse pour certains, bizarre pour d'autres, pas très bonnes pour quelques-uns... ; mais tout le monde a pu participer puis goûter.
Ce fût une bonne expérience de vie de classe. A renouveler !



La semaine du goût dans la classe des moyens et des grands

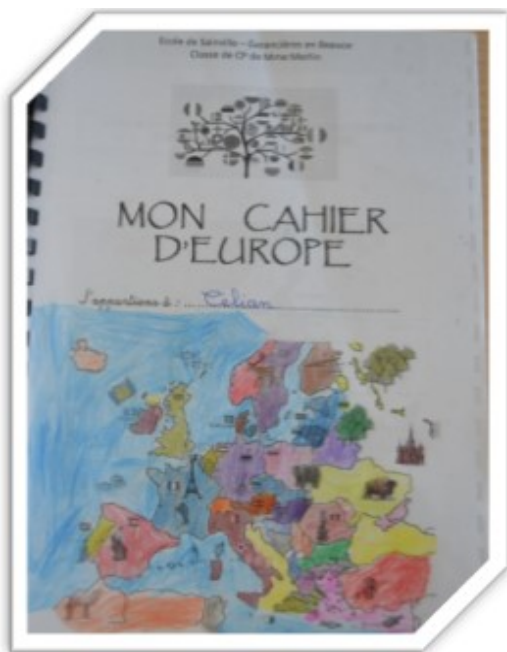
A la boulangerie de Sainville



Réalisation de
brioches, pains au
chocolat et
croissants.



Un grand MERCI à Monsieur et Madame Chesneau



A la découverte de l'Europe,

La classe de CP de Mme Merlin

(écrit en dictée à l'adulte).

Cette année nous découvrons les pays d'Europe.

On découvre d'abord une histoire, après le drapeau du pays, on regarde une image qui correspond au pays et ensuite on doit deviner de quel pays il s'agit.

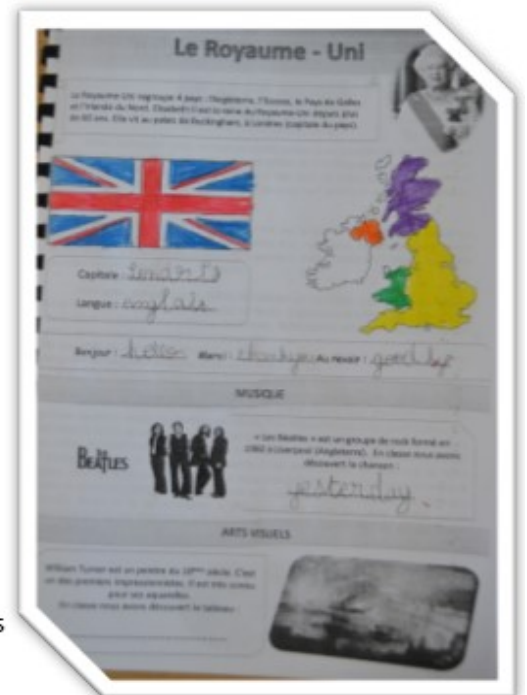
On découvre des artistes du pays (des peintres, des musiciens, des chanteurs, des sculpteurs, des danseurs ...).

On prend ensuite notre cahier d'Europe, on y colorie le pays dans la carte d'Europe et ensuite on remplit une fiche sur le pays (on colorie le drapeau, on écrit le nom des artistes, bonjour, au revoir et merci dans la langue du pays, le nom de la capitale et le nom de la langue parlée dans le pays). On emmène ensuite nos cahiers à la maison pour en parler avec notre famille.

Nous faisons ensuite une affiche sur le pays pour s'en souvenir.

Voici les pays que nous avons découvert pour le moment :

- Le **Royaume-Uni** (nous avons colorié un dessin de Londres, on a écouté une chanson des Beatles et on a découvert un tableau de William Turner).
- La **Grèce** (on a colorié des dessins sur la mythologie, on a regardé une vidéo de danseurs de sirtaki et découvert les vases de la Grèce Antique).
- L'**Allemagne** (on a écouté la 9^{ème} symphonie de Beethoven et découvert un portrait de Paul Klee).
- L'**Islande** (il y a des volcans et des glaciers. On a écouté une chanteuse Bjork et avons découvert une sculpture d'un bateau viking).
- L'**Espagne** (un des plats traditionnels est la paëlla. Nous avons travaillé sur le tableau Guernica de Pablo Picasso et avons visionné une vidéo de danseuses de Flamenco).



Un cours de pâtisserie pour les petites et moyennes sections

Classe de Mme Rousselin



Le mercredi 13 décembre, le papa de Paul est venu dans la classe des PS-MS pour réaliser des sablés de Noël à l'occasion du marché de Noël de l'école. Nous avons beaucoup aimé cette activité. Merci à Mr et Mme Chesneau.





T.L.T.I. S.A.

Siège social :
33, rue de l'Espérance 75013 PARIS
Tél. : 01.45.69.08.94 +
Télécopie : 01.45.61.39.16
E-mail : paris@tli.fr
www.tli.net

Usine :
Z A GODEAU N°2, 28700 SAINVILLE
Tél. : 02.37.24.49.69 +
Télécopie : 02.37.24.81.89
E-mail : sainville@tli.fr
www.tli.fr

ELECTRONIQUE - INFORMATIQUE - TELECOM - MULTIMEDIA

Alexandre Pers

Plombier - Chauffagiste
Traitement de l'eau - Ràmonage
Réalisation de salles de bain

06 61 53 29 67
9 rue du Cinze Novembre 1913
28700 Sainville
a125.pers@gmail.com



L'avenir... toujours ensemble
20 ans de progrès et d'engagements
GROUPE SCAEL



Conseils en Apithérapie
Ventes : Miel, Gelée Royale, Propolis,
Pollen Frais, Cosmétiques...

www.bee-osphere.com
contact@bee-osphere.com

Fabienne Ripoché

Outillage
Robots de soudure
Découpage
Emboutissage

Site principal : 6 Tour du Village
28700 CHATENAY

Site secondaire : 3 ZA Godeau
8700 SANVILLE

AIRT sarl clans

Bernard ANACLETO assistance informatique réseaux et téléphonie
Sérol 17 grande rue
28700 Sainville
062247009

UPPER28

Usinage Mécanique de Précision
12 Grande rue - Manterville
28700 Sainville
Tél : 06.81.75.46.81
Fax : 02.37.24.05.88

S.A.R.L. M.A.P.L.D.

Dépannages

Poids lourds

24 h / 24

06 24 11 47 50



6, bis rue du Tour du Village 28700 SAINVILLE



BOSTIK est leader mondial dans les colles destinées aux marchés de l'industrie, de la Construction et du Grand Public.
Depuis plus de cent ans, nous développons des solutions de collage innovantes, toujours plus intelligentes et qui s'adaptent toujours mieux aux contraintes de notre environnement quotidien.

all4home

Services de qualité à domicile

0821 610 200

Vos journées sont trop courtes ?
Faites appel à all4home !

JPH Services

2 rue de Porte de Chartres
SAINVILLE

Homeatoupry



Visite conseil
Anne Sirey
Décoration d'intérieur,
Architecture d'intérieur,
Vente immobilière

- 30% sur votre visite conseil
du 8 janvier au 11 février 2015

Rendez vous dès maintenant sur www.homeatoupry.fr
ou Appelez nous au 06.86.77.45.78

Annie Sirey
Architecte d'intérieur

L'Assise rebondie



Béatrice PIGNOL
Tapissier d'ameublement

06 15 82 07 51

SEV'ESTHETIC

Avec mes services, plus besoin de se déplacer.

C'est l'institut qui vient à vous !

Je suis à votre écoute pour tous renseignements

06 12 93 37 39

Séverine



Mickaël REBOUTE

Expert Construction - Technicien du Bâtiment

06 42 67 76 48

E-mail : maison-conforme@orange.fr

4 Chemin des Ormes

28700 SAINVILLE

Site internet : www.maison-conforme.fr

Installation, réparation,
Entretien et vente
Dans l'air comprimé

M-C-I 28

David Chambrillon

Tél: 02-37-24-69-35 Port: 07-50-84-55-42

Mail : mci28.dc@gmail.com

28700 Sainville



GARAGE AUTO-HOME

DÉPANNAGE
RÉPARATION TOUTES MARQUES
ENLÈVEMENT D'ÉPAVES GRATUIT
RÉPARATION ET REPROGRAMMATION
CALCULATEUR

06.70.25.16.73

Mail : pascal.hidalgo0712@orange.fr



10 rue de la porte d'Etampes
28700 SAINVILLE

☎ : 02.37.24.61.54.
Fax : 02.37.24.80.51.

agence.sainville@ca-valdefrance.fr

	L'accueil de votre agence est ouvert	Vos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous
Mardi	de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30
Mercredi	de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Jeudi	de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Vendredi	de 9 h à 12 h 30	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30
Samedi	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 15 h 50	de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 15 h 50



SOUFFLET AGRICULTURE

Cour de la Gare
28700 SAINVILLE
Tel : 02.37.24.60.36 - Fax : 02.37.24.49.40

Gamme de produits jardin Espaces Verts

Pour vos jardins

Renovation des pelouses

chiens volailles lapins chevaux gibiers

MASSOUTRE LOCATION

Concessionnaire AVIS
Centre Occasions Toutes Marques

1 ZA GODEAU
28700 SAINVILLE
Tél. : 02 37 24 66 16

AVIS
We're here!



Pharmacie du Musée

Tél. : 02 37 24 60 32

LA POSTE

Du lundi au vendredi
14 h 30 à 17 h 00

Le samedi
10 h 00 à 12 h 00

PROUTHEAU LABOUTE

VENTES & REPARATIONS
Matériels agricoles et Motoculture
Concessionnaire FENDT

MAGASIN LIBRE SERVICE

Débroussaillouses, tailleuses-haies... Dolmar
Accessoires motoculture - Batteries
Perceuses, meuleuses, visseuses... Makita - Jouets
Aliments pour chiens - Chaussures et bottes
Vêtements de travail et de loisirs
Remorques tourisme et professionnelles Lider

18 bis grande rue à Manteville 28700 SAINVILLE - Tel. 02.37.24.62.42

[facebookproutheau-laboute.fr](https://www.facebook.com/proutheau-laboute.fr) www.proutheau-laboute.fr

Du choix, des services, des conseils

S.A.R.L. SAINVILLE-AGRI-NEGOCE

Pommes de Terre de Beauce

S.A.N.

Pomme de Terre

L'ÉPICERIE

M. et Mme PASQUET
Tél. : 02 37 24 60 09

PMU - ALIMENTATION - BUTAGAZ

17, Rue de la Porte d'Etampes 28700 SAINVILLE

Horaires: Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 6 h 15 à 12 h 30 et de 15 h 15 à 19 h
Le samedi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h 15 à 18 h 30
Le dimanche de 7 h à 12 h 30 - Fermé le jeudi



MOTRIO
simplifions l'entretien auto

SAINVILLE AUTOMOBILES

Le réparateur Auto Multimarque

2 RUE JEAN GUILLIEN
28700 SAINVILLE

sainvilleautomobiles@sfr.fr

tel 02 37 24 80 99
fax 02 37 24 65 22

MOTRIO SAINVILLE AUTOMOBILES 02 37 24 80 99

SAINVILLE AUTOMOBILES

MECANIQUE CARROSSERIE

Réparation et Entretien Motoristes / Carrosserie
Cambio réglage géométrie
Diagnostic électronique multi-marque
Régulation et remplacement de Frein à Disque
Climatisation - Peinture
Régulation suspension
Diagnostic électronique

MECANIQUE TOUTES MARQUES - CARROSSERIE - DEPANNAGE - CARBURANT - BOUTEILLE DE GAZ PRIMAGAZ/FINAGAZ

Horaires D'ouverture :

Du Lundi au Samedi
MATIN : 8H00 - 12H00
APRES-MIDI : 13h30 - 19h00
fermé Samedi apres-midi et Dimanche

OLIVER COIFF'

DAMES
MESSIEURS
JUNIORS

02 37 24 60 97

8, avenue de la Gare
28 700 - SAINVILLE

Les évènements du semestre écoulé

Le 14 juillet 2017

Les festivités des 13 et 14 juillet ont été l'occasion de partager le buffet campagnard, de participer à la retraite aux flambeaux et d'assister au feu d'artifice qui a ravi tout un chacun.



Merci à nos artificiers



Le lendemain les traditionnels jeux sur la Place Farcot ont distrait jeunes et moins jeunes !

Le beau temps a accompagné ces 2 jours. Ce fut aussi l'occasion de récompenser les candidats au concours des villages fleuris, dont les lauréats furent:



M et Mme Emile **Bonnotte**
Mme Marie-Edith **Fleureau**
M et Mme Jean-Michel **Goulot**
M et Mme Claude **Maugars**
(photo ci-jointe) →
Félicitations !



La visite du Comité du Tourisme de la CCPEIDF

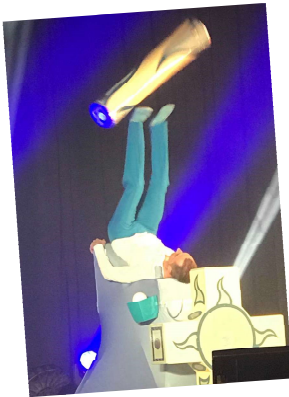


Le 5 septembre a eu lieu à Sainville, la réunion du bureau du Comité du Tourisme de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France à la demande de son Président, M. Laurent. Ce fut l'occasion de faire connaître la Commune de Sainville et de faire visiter notre Musée Farcot à l'ensemble des membres.



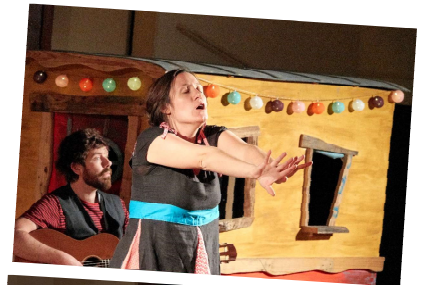
Gala cantonal

Le 16 novembre après-midi, quelques 530 personnes du canton d'Auneau ont assisté au gala cantonal voulu par 23 communes et leur CCAS. 46 Sainvillais et Sainvillaises y ont participé.



Théâtre

La commune avait candidaté auprès du Conseil Départemental « Arts en Scène » pour recevoir une troupe de théâtre. Un avis favorable ayant été donné, le **dimanche 19 novembre après-midi**, la troupe s'est produite dans la salle des fêtes et a permis « l'évasion à travers la découverte de différents pays » ! Séance interactive qui a sollicité les enfants !



La cérémonie du 11 Novembre ...

C'est sous une pluie battante que se sont déroulées les commémorations du 11 novembre. Cette année était le 100^e anniversaire des batailles de 1917. Merci aux Sainvillais et Sainvillaises qui se sont malgré tout déplacés ainsi qu'aux enfants des écoles qui ont chanté la Marseillaise avec enthousiasme devant le monument au pied duquel ils ont déposé un bouquet de fleurs, auprès du coussin de fleurs de la municipalité.



... et le banquet des anciens

A l'issue de la cérémonie, comme à l'accoutumée, l'apéritif était offert à la population présente à la salle des fêtes.

Ensuite les plus de 65 ans inscrits ont partagé un excellent repas dansant animé par nos fidèles comiques et musiciens .



Vie associative

Association FAMILLES RURALES Sainville-Garancières



Présidente :	FLEUREAU Marie-Edith	☎ 02 37 24 80 90
Vice-Présidente :	MORIN Christine	☎ 02 37 24 69 36
Vice-Présidente :	MANGOLD Lydia	☎ 06 65 78 41 17
Secrétaire :	CAZE Pierre	☎ 02 37 24 65 89
Secrétaire Adjointe :	MANGOLD Lydia	☎ 06 65 78 41 17
Trésorière :	ROUSSEAU Nathalie	☎ 02 37 24 61 71
Trésorière Adjointe :	MORAND Marie-Ange	☎ 02 37 24 61 61

EDITORIAL

Après un week-end bien chargé : **soirée « BENEVOLES »** et Théâtre pour terminer le dimanche, il nous faut maintenant transcrire pour le Sainvillais, ce que nous avons vécu pendant ce dernier semestre 2017 et cela n'est pas simple car le programme est toujours bien complet, mais j'ai des aides pour vous raconter nos sorties ou nos activités.

Un projet qui nous tenait à cœur, et qui a pu se concrétiser en novembre : **UN JOUR PART'ÂGE**. Nous avons pu créer cet atelier grâce à la Fédération Familles Rurales, le soutien financier de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), la conférence des financeurs d'Eure et Loir, et sans oublier les CCAS de nos communes.

Il s'adresse à nos Seniors (communes de Sainville, Garancières, Maisons, Oysonville, Vierville et Denonville). Nous avons environ 12 à 14 personnes chaque mardi après-midi.

Pour la mise en route de cet atelier nous avons décidé qu'il était gratuit jusqu'à cette fin d'année. La dernière séance avant les vacances, le 19 décembre, sera l'occasion d'un repas partagé. La reprise ne se fera que le 16 janvier 2018, et nous vous espérons toujours aussi nombreux !

La rentrée s'est concrétisée par notre **brocante**, qui a rencontré comme à son habitude, beaucoup d'engouement : exposants particuliers, professionnels, une foule nombreuse, et des animations qui se produisaient tout au long de la journée. Le plan vigipirate s'est concrétisé avec le dépôt de plots en béton, gentiment prêtés par la Société Soufflet, à chaque entrée de rue avec l'aide d'un adhérent et son « télescopique ».

La reprise de toutes nos activités pour les petits et les grands, avec en prime un cours de « **danse en ligne** » le lundi avec des danseurs qui ont rempli la salle et un cours débutant de « **danse de salon** ».

Nous vous rappelons que toutes nos activités peuvent vous accueillir en cours d'année. Vous devez pour cela vous mettre en rapport avec chaque responsable : à bientôt... si vous avez pris de bonnes résolutions en ce début d'année.

Notre **loto** dont la date se situait lors des vacances de Toussaint, a fait salle comble. Tous les gagnants ont participé...

Il ne faut pas oublier la **journée SOLIDARITE**, pour laquelle nous avons œuvré tout au long de l'année pour achalander notre marché de Noël. Notre participation financière fût à l'image de notre stand : conséquente. Nous allons d'ailleurs continuer nos ateliers du vendredi (peut-être plus espacés), mais nous nous faisons une joie de nous retrouver...

Notre soirée « Bénévoles » est toujours un moment d'échange et de retrouvailles : très agréable et je pense que nous allons garder cette habitude. Quant à l'**association « Bienvenue »** qui est venue jouer « Bon anniversaire quand même » le dimanche 10 décembre, elle fût accueillie et applaudie par une petite centaine de spectateurs en liesse...

Pour le résumé de nos activités, chaque responsable de commission va vous donner des infos plus précises en poursuivant votre lecture.

Vous allez trouver le programme de l'année 2018 à la fin de l'article, et vous ne serez pas déçu (je pense) par les animations proposées. Dates importantes à retenir :

- le **samedi 10 février 2018**, l'Assemblée Générale de notre Association à la salle des fêtes de Sainville
- le **dimanche 11 février 2018**, carnaval des enfants de Sainville que nous organisons tous les 2 ans, en accord avec l'Association des Petits Ecoliers.

Nous reviendrons sur ces deux manifestations par les flyers dans les boîtes à lettres.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à partager avec vos proches, et plein d'Amour pour tous.

Bien cordialement,

Marie-Edith Fleureau, Présidente

BROCANTE

Belle journée accompagnée le matin par l'accordéoniste déjanté et l'après-midi par le « Réveil Janvillois » et ses airs entraînants. Pour remercier tous les bénévoles ayant contribué à cette journée, l'association les a invités à une soirée moules-frites le 9 décembre.

Responsable Brigitte Delatouche



BOURSE AUX VETEMENTS

La bourse aux vêtements s'est tenue le 7 octobre. Les exposants étaient encore une fois nombreux. La prochaine aura lieu le 7 avril à la salle des fêtes de Sainville. Parlez-en autour de vous à vos amis des villages voisins.

Responsables : Christine Morin, Monique Véron et Bruno Malpezzi



LOTO

Très belle fréquentation au loto du 4 novembre à la salle des fêtes de Sainville. Nombreux lots, ambiance détendue et bonne humeur au programme.

La prochaine édition aura lieu le samedi 3 novembre 2018. Réservez cette date dans votre agenda

Responsable Daniel Chéron



FETE DES MERES

La fête des mamans aura lieu le 25 mai 2017 à la salle des fêtes de Sainville. Ce sera l'occasion de voir en action les petits des cours de Gym Câline, 3 Pommes et Récréa-sports, qui sous la houlette de leur animatrice Sylvie, montreront leurs progrès et leurs talents.



CULTURE LOISIRS

Promenade en Eure-et-Loir Le 3 octobre, 36 adhérents avaient choisi de se retrouver pour une visite de la **Maison de Marcel Proust** à ILLIERS. Nous avons pu visiter toutes les pièces de la maison de Tante Léonie, puis du musée où nous avons découvert à l'étage des photographies de Nadar.

Après une ballade en centre-ville nous nous sommes promenés dans le « jardin du Pré-Catelan » (jardin exotique proche de la maison que l'oncle de Proust a créé). Puis le midi les 2 groupes se sont réunis autour de la table à « l'Auberge les Aubépinnes ».

Une promenade digestive dans les rues d'Illiers puis direction le château de **Villebon** où notre guide Amélie nous attendait. Nous avons pu découvrir un château fort en briques avec un pont levé toujours en état de marche. Ce château a appartenu à Sully et a vu passer de nombreuses personnalités. La visite s'est terminée dans le musée.



Promenade à Paris Le 24 novembre, départ de grand matin pour 25 personnes direction la gare de Dourdan, RER, métro, marche à pieds pour un rendez-vous avec notre guide Amélie.

Après une arrivée, non sans encombre, nous avons pu découvrir ou redécouvrir l'histoire de **l'Arc de Triomphe** :

construit de 1806 à 1836, inauguré en 1836, inhumation du soldat inconnu en 1921. La flamme du souvenir est allumée le 11 novembre 1923 et ne sera jamais éteinte. Le midi, bien heureux de nous asseoir dans un restaurant des Champs Élysées, de nous réchauffer et nous restaurer.



Pas assez fatigués, nous repartons à pieds, direction la **Cathédrale Orthodoxe Sainte Trinité**, quai Branly où nous apercevons les 5 clochers à bulbe traditionnels dorés. Le père Luc nous attendait dans la cour, où nous avons appris que nous étions dans les anciens locaux de Météo France. Entourée des bâtiments du Centre spirituel et culturel orthodoxe, nous sommes rentrés dans la cathédrale et avons pu comparer l'architecture avec les cathédrales françaises. On nous a présenté les différents projets de plans des architectes ayant concouru pour cette construction. Celle-ci n'étant pas terminée, certaines décorations ne sont que des trompe-l'œil.

Le beau temps étant de la partie, nous décidons de retourner à l'Arc de Triomphe afin de découvrir Paris vu de la terrasse.

A la demande de nos participants une journée par an sera organisée sur Paris

A l'heure où nous mettons sous presse, je n'ai pas eu le temps de réunir la commission *Culture et Loisirs* afin de programmer les 3 sorties culturelles pour 2018, le programme vous sera communiqué avant l'assemblée générale.

Responsable Claude Bretenoux

ACTIVITES HEBDOMADAIRES

L'adhésion annuelle de votre famille à Familles Rurales (26 € par famille) vous donne la possibilité de participer à toutes nos sorties au tarif très attractif proposé par l'association et à toutes nos activités, moyennant l'adhésion annuelle à chacune d'entre elles.

PATCHWORK

Ouverte à tous et toutes, cette activité cultive le plaisir de créer et d'offrir des cadeaux fait main, de passer un après midi à échanger des idées dans la bonne humeur et l'envie de se revoir la semaine suivante.

Tous les lundis de 14h00 à 17h00, salle des fêtes de Sainville (hors vacances scolaires)



Inscription : Gratuite + 26 € d'adhésion à l'association.

Renseignements :

Monique Véron 02 37 24 67 37

GYM TONIQUE

Le cours de gym proposé le lundi soir pourrait s'appeler « Sport Santé ». Pratiquer une activité physique, bouger en musique et dans la bonne humeur, sans esprit de compétition, voilà ce que vous trouverez lors des séances. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Coût pour l'année 2017-2018 à : 70 € et 26 € pour l'adhésion à Familles Rurales.

Les cours sont dispensés à la salle des fêtes de Sainville, chaque lundi soir de 20h30 à 21h30.

Pour tous renseignements :

Muriel BATIQUE,

06 50 28 43 55, muriel.batique@bbox.fr

ou Anne Marie GAULTIER,

02 37 24 65 66, erick.gaultier@aliceadsl.fr

GYM DOUCE

Les cours de gym douce sont dispensés par un éducateur de Profession sport dans la salle des fêtes et il y a une dizaine de participantes tous les jeudis de 18h à 19h. Sur de la musique rythmée, il demande à chacune de travailler à son rythme et sans forcer. Les cours reprendront dès le 11 janvier, vous pouvez nous y rejoindre ou y venir faire un essai gratuit. Pour pouvoir suivre ces cours, vous devez être à jour de votre adhésion et fournir un certificat de bonne santé.

Les cours pour une année coutent 70€ (au prorata si vous commencez en Janvier).

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à toutes

Renseignements :

Brigitte Delatouche : 02 37 24 63 54

GYM CALINE

Section destinée aux enfants de 1 à 3 ans. Les cours ont lieu de 10h à 11h à la salle des fêtes de Garancières en Beauce. Programme : Equilibre, motricité, jeux d'adresse et parcours, etc...tout cela accompagné d'un adulte, mais avec tous les autres enfants...

Les cours sont assurés par Sylvie Caze, intervenante diplômée de l'EPGV.



Coût pour l'année 2017-2018 → 100 € par enfant et 26 € pour l'adhésion à Familles Rurales.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Garancières en Beauce, chaque mardi matin de 10h à 11h (1).

Pour tous renseignements :
Muriel BATIQUE, ☎ 06 50 28 43 55,
muriel.batique@bbox.fr

Ou Anne Marie GAULTIER,
☎ 06 29 94 10 67 erick.gaultier@aliceadsl.fr

GYM 3 POMMES

Section destinée aux enfants de 3 à 6 ans. Programme: activités physiques et sportives diversifiées afin de développer ses habiletés motrices, explorer son environnement, encourager l'imaginaire, oser s'engager avec l'autre.

Les cours sont assurés par Sylvie Caze, intervenante diplômée de l'EPGV.



Coût pour l'année 2017- 2018à : 100 € par enfant et 26 € pour l'adhésion à Familles Rurales.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Garancières en Beauce, chaque mercredi de 16h à 17h (2).

Pour tous renseignements :
Lara Lanciotti, 06 06 89 43 84,
lara.lanciotti@gmail.com

ou Anne Marie GAULTIER,
06 29 94 10 67, erick.gaultier@aliceadsl.fr

RECREA – SPORTS

Section destinée aux enfants de 6 à 9 ans. Ces cours sont aussi animés par Sylvie Caze. Au programme : Initiation à différents sports, jeux de raquettes, jeux d'opposition, parcours,...

afin de développer les capacités de l'enfant, sur le plan moteur, affectif, intellectuel et social, tout en appréhendant les activités par le biais du plaisir d'agir.

Coût pour l'année 2017-2018 : 100 € par enfant et 26 € pour l'adhésion à Familles Rurales.

Les cours sont donnés à la Salle des fêtes de Garancières tous les mercredis de 17h15 à 18h15 (3).



(1) (2) (3) Le paiement peut être échelonné pour permettre aux familles de ne pas trop « gêner » leur budget en début d'année scolaire. Possibilité de rejoindre les sections en cours d'année, le coût sera ajusté au prorata des séances à venir sur les mois restants.

Pour tous renseignements :
Lara Lanciotti, 06 06 89 43 84,
lara.lanciotti@gmail.com

ou Anne Marie GAULTIER,
06 29 94 10 67, erick.gaultier@aliceadsl.fr

UN JOUR PART'ÂGE

Nouveauté

En juillet, l'Association Familles Rurales annonçait l'organisation d'une action en faveur des personnes âgées fragilisées : « Un Jour Part'Agé ».

Pour rappel, ce service propice à la rencontre et à l'échange propose des activités diverses visant à promouvoir le lien social, prévenir la perte d'autonomie, rompre l'isolement ... Il est encadré par une animatrice diplômée, Jeanne Séchet et des bénévoles qui vont chercher les personnes âgées sans voiture. Si vous pouvez consacrer quelques heures de votre temps, vous êtes les bienvenus pour venir enrichir le groupe des bénévoles le ou les mardis de votre choix.



Les premières rencontres ont débuté début novembre. Elles connaissent un vrai succès avec un peu plus de dix participants à chaque séance. Mais jusqu'à la fin de l'année les séances servent de test afin d'affiner l'organisation et le contenu.

L'activité démarrera officiellement en janvier 2018 : chaque mardi après midi dès 14h30 (en dehors des vacances scolaires). Le coût sera de 20 € par participant pour 5 séances.

Responsable Muriel Batique
06 50 28 43 55, muriel.batique@bbox.fr

DANSE DE SALON

Au programme, danses de société, chachacha, rock, disco, valse, tango, rumba, batchata ... pour débutants ou pratiquants, seuls ou en couple avec notre animatrice Sylvie Silvente dans une ambiance toujours simple et décontractée. Cette année ouverture d'un nouveau cours dédié spécialement aux débutants et débutantes.



Tarif : 85€ par personne + 26€ d'adhésion à l'association.

Tous les jeudis de 19h30 à 20h30 pour les débutants, de 20h45 à 21h45 pour les confirmés (hors vacances scolaires), salle des fêtes de Sainville,

Pour tous renseignements,
Pierre Caze 02 37 24 65 89
pierre.caze@cegetel.net

DANSE EN LIGNE

Beau succès pour la création de ce nouveau cours de danse en ligne en septembre 2017, animé par Sylvie Silvente : 31 personnes sont déjà inscrites. Hommes, femmes, seuls ou en couple, vous êtes les bienvenus. Tarif : 85€ par personne (150€ si inscription aux 2 cours de danse)+ 26€ d'adhésion à l'association



Tous les lundis de 18h15 à 19h15 (hors vacances scolaires), salle des fêtes de Sainville,

Pour tous renseignements, Pierre Caze
02 37 24 65 89, pierre.caze@cegetel.net

ATELIERS CREATIFS POUR LA JOURNEE SOLIDARITE

Tous les deux ans, notre association se mobilise avec toutes les autres associations de la commune pour contribuer à la journée Solidarité organisée par la Mairie de Sainville et tout son personnel. De nombreux ateliers ont été organisés depuis plus d'un an pour couper, coller, peindre, façonner, coudre, cuisiner, afin de garnir le stand de l'association.



Grâce à la mobilisation des bénévoles, le stand a pu exposer de très nombreuses créations. Tout le conseil d'administration remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leurs réalisations grâce auxquelles notre contribution financière au don vers les deux associations France Alzheimer et Espace Diabète 28 a pu être encore plus importante que les autres années.



Le Conseil d'administration et ses adhérents

BIBLIOTHEQUE



La Bibliothèque de Sainville est ouverte à toutes et tous et reçoit les lecteurs de tous âges les mardis et les vendredis en période scolaire et uniquement les vendredis pendant les vacances scolaires, ceci de 16h15 à 18h30 le mardi et de 16h40 à 18h30 le vendredi.

Les enfants du « T.A.P » Maternelle pour la « Lecture de Contes » puis les cours élémentaires (CP et CE1) et les nouvelles classes de Garancières en Beauce sont accueillis pour le prêt de livres sous la responsabilité des Institutrices tous les Mardi de 13h30 à 16h15 et 17h15 (T.A.P).

Pour tous renseignements :
Daniel Chéron 02 37 24 69 27

L'heure du Conte à la bibliothèque

Cette activité gratuite est proposée un samedi par mois pour les enfants de 3 ans à 6 ans. Nous recevons les enfants de 10h45 à 11h30 à la bibliothèque de Sainville, place Marie Poussepin.

Les enfants sont sous la responsabilité des bénévoles présents : Anne Marie, Dominique, Lara, Ludivine, et Muriel qui s'organisent pour assurer ces séances. Les dates pour le semestre à venir : 20 janvier, 24 février, 24 mars, 21 avril, 25 mai et 23 juin. Bien sur ces dates sont confirmées au fur et à mesure aux enfants.



Pour toute l'équipe, Anne-Marie

Pour tous renseignements,
Muriel BATIQUE,

06 50 28 43 55, muriel.batique@bbox.fr

Ou Anne Marie GAULTIER,
06 29 94 10 67, erick.gaultier@aliceadsl.fr

COURS D'INFORMATIQUE

Les cours ont lieu les lundis et mercredis matin de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires).

Je vous rappelle le mode de paiement : carte prépayée de 5 cours (2h) pour 40€. Si vous êtes intéressés, sans être déjà venus, inscrivez-vous; vous êtes le ou la bienvenue.

Responsable Marie-Edith Fleureau
02 37 24 80 90, flereaume@akeonet.com



LES PETITS BOULOTS

Toujours très actif, notre service des petits travaux à domicile se tient à votre disposition pour toute aide temporaire ou non. L'entretien de la maison intérieur et extérieur, la garde de nuit, les petits travaux de jardinage.

La rémunération se fait par chèque emploi service sans aucun intermédiaire.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Françoise Marcou 02 37 24 60 24
06 70 34 65 48
Brigitte Delatouche 02 37 24 63 54

SERVICE LOCATION

L'association peut mettre à votre disposition du matériel, moyennant une participation et une caution:

	Tarifs
Machine à hot dog	15 €
Friteuse	15 €
Coupes à champagne	10 € les 60 coupes 15 € les 100
Table et 2 bancs	10 € + caution
Machine à café	20€
	+ dépôt de garantie de 80 €

CALENDRIER 2018

27 janvier 2018 :	Soirée dansante, salle des fêtes de Sainville
31 janvier 2018 :	Spectacle Chevaliers du Fiel au Zénith d'Orléans
10 février 2018 :	Assemblée Générale, galette et soirée dansante
11 février 2018 :	Carnaval
7 avril 2018 :	Bourse aux vêtements et bourse aux plantes
25 mai 2018 :	Fête des Mères à Sainville
16 juin 2018 :	Soirée dansante, salle des fêtes de Sainville
1 ^{er} juillet 2018 :	Journée Parc Aventures de Digny
2 septembre 2018 :	Brocante à Sainville
16 septembre 2018 :	Zoo de la Flèche
6 octobre 2018 :	Bourse aux vêtements
3 novembre 2018 :	Loto
8 décembre 2018 :	Soirée Moules Frites
9 décembre 2018 :	Théâtre à Sainville



Association des ACPG-CATM-OPEX-veuves d'Eure et Loir

« ENTENTE SAINVILLE/AUNEAU - BLEURY - ST SYMPHORIEN et ses Environs »

Siège Mairie de Sainville

Composition du Bureau

Président : **Daniel Chéron** Tél.: 02 37 24 69 27

Secrétaire : **Christiane Chéron**

Vice-Présidente : **Marie Thérèse Roquet** (Auneau) *Chargée du Social et Visite Maison de Retraite*

Vice-Président : **Jacky Terville**

Trésorier : **Romain Renard**

Président d'Honneur : **Jean-Pierre Mir** (Ancien Président d'Auneau)

Président d'Honneur : **Jacques ROUSSEAU** (Sainville)

Porte-drapeau : Le Président

Sur Invitation de la Fédération Nationale des Anciens Combattants, le 16 octobre 2017, une délégation de la section de Sainville/Auneau avec son Drapeau, s'est rendue à la Cérémonie du 40ème Anniversaire de l'Inhumation du Soldat Inconnu d'AFN à la **Nécropole Nationale de Notre-Dame-de-Lorette** (Pas-de-Calais).

Tous les départements et leurs Drapeaux avaient fait le déplacement : **8000 participants et 850 Drapeaux**. Les Porte-drapeaux ont été remerciés par une poignée de main et quelques mots de la Secrétaire d'État aux Anciens-Combattants, Madame Darrieussecq.



L'association des Anciens Combattants est ouverte aux « OPEX » et aussi à tous les sympathisants qui voudront bien se joindre à nous pour perpétuer le devoir de « **Mémoire** » qui nous incombe en vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce Message !...

L'Association des Anciens Combattants de Sainville/Auneau et les Membres du Conseil d'Administration

vous souhaitent de Bonnes Fêtes de Fin d'Année et une Bonne et Heureuse Année 2018

Le Vice-Président Départemental

et

Président de l'Entente Sainville/Auneau et ses Environs,

Daniel Chéron

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE SAINVILLE



Président : Alban HERON

Trésorier : Francis DURAND

Vice Président : Didier MARTIALOT

Secrétaire : Thomas GARDON

Membre polyvalent : Jonathan MARIE

Dix Ans ...

Le Centre d'Intervention et de Secours de Sainville va accuser les 10 ans de son nouvel établissement en 2018 .

10 ans durant lesquels l'équipe des sapeurs-pompiers bénéficie de locaux agréables et de véhicules récents permettant de défendre vos biens et votre santé.

En 10 ans, beaucoup de personnes nous ont rejoint, et aussi, pour raisons personnelles ou professionnelles nous ont quitté. Nous sommes aujourd'hui 18 actifs pour assurer la bienveillance de notre secteur. Cela dit, nous sommes toujours en quête de pouvoir recruter des volontaires pour compenser les besoins de notre centre en augmentant ses capacités à vous secourir.

Si vous ne pensez pas avoir l'âme d'un superman, tant mieux rejoignez-nous nous ne voulons pas de surhommes mais voir grandir notre troupe avec des personnes de tout âge, normales et motivées.

L'amicale des Pompiers de Sainville,

Le Chef de centre, Thomas Benoit.

2008 - 2018



Les nouveaux promus le jour de la Sainte Barbe

Devenez Sapeur Pompier Volontaire au Centre d'Intervention de SAINVILLE

Les sapeurs pompiers de Sainville recrutent homme et femme, pour cela il vous suffit de :

- être âgé de 17 ans au moins et de 55 ans au plus
- Mesurer au moins 1,60m (femme et homme)
- Satisfaire aux conditions d'aptitudes physique et médicale
- Jouir de vos droits civiques

**Alors pourquoi pas vous?
OSEZ AGIR....**

Contactez
le Chef de Centre :

Adjudant Chef Thomas BENOIT

ci.sainville@gmail.com

06.62.35.98.85

sapeur-pompier
volontaire moi aussi

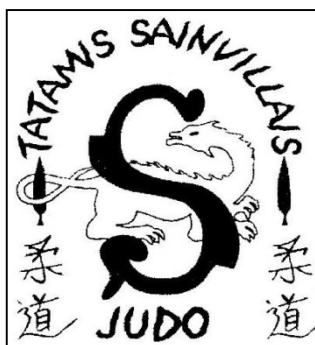


Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires

www.interieur.gouv.fr



SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE



Tatamis Sainvillais

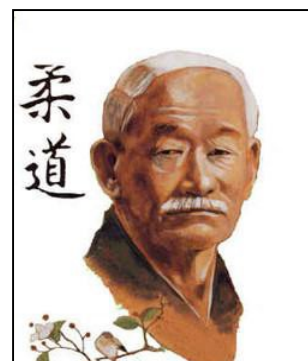
Président : Benoit Thomas, ceinture noire

Secrétaire : Delisle Fabrice, ceinture marron

Trésorier : Gardon Thomas, ceinture marron

Professeur : Lombard Thibault, ceinture noir 3^e Dan

tatamis.sainvillais@gmail.com



Le judo club.....

Le judo club de Sainville « Tatamis Sainvillais », propose actuellement des cours le mercredi soir de 18h00 à 19h00 pour les débutants jusqu'à l'âge de 8 ans environ et de 19h00 à 20h00 pour les plus grands et adultes. Les cours ont lieu à la salle des fêtes.

Depuis maintenant plusieurs années, le nombre de licenciés stagne à environ 40 personnes chaque saison. Les cours sont dispensés par Thibault LOMBART 3^odan.

Alors, si vous aussi vous recherchez les valeurs communes du Judo, venez pratiquer ce sport et pousser la porte un mercredi !

Le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rencontrer

Sportivement,

Le bureau du tatamis Sainvillais

LE CODE MORAL

 <p>L'amitié « C'est le plus pur des sentiments humains »</p>	 <p>Le courage « C'est faire ce qui est juste »</p>
 <p>La sincérité « C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée »</p>	 <p>L'honneur « C'est être fidèle à la parole donnée »</p>
 <p>La modestie « C'est parler de soi-même sans orgueil »</p>	 <p>Le respect « Sans respect aucune confiance ne peut naître »</p>
 <p>Le contrôle de soi « C'est savoir se taire lorsque monte la colère »</p>	 <p>La politesse « C'est le respect d'autrui »</p>



Ecole de Tennis - saison 2017 - 2018

La Saison 2017-2018 est ouverte et le nombre de licenciés a encore évolué cette année. Nous comptons désormais 28 enfants, 15 adultes hommes et 11 femmes. Bravo Mesdames, bientôt, peut-être, une équipe femmes en championnat !!!

Cours Enfants : le samedi toute la journée + le mercredi après-midi avec ERWAN, l'entraîneur Enfants.

Cours Adultes : le samedi toute la journée + le vendredi soir avec PIERRE, l'entraîneur Adultes.

Nous voulons remercier les enfants pour leur assiduité aux cours et les parents pour leur présence.



Le Tournoi FFT Sainville 2017



Pour la troisième année consécutive, le Tennis Club de Sainville a organisé son Tournoi FFT du 10 Juin au 2 Juillet 2017 sur les terrains de Sainville, tout cela planifié par le juge arbitre Louis-Pierre DAZIN et Olivier CHENOIR.

La finale Femmes a opposé Floriane Callens du TC Angerville (91) à Caroline Rodriguez du TC Boisville St Père (28), belle victoire de Caroline.



La finale Hommes a opposé William Amidjogbe du TC St Chéron (91) à Pierre Cool du TC Dreux (28), très beau match et une victoire de William.

On vous donne rendez-vous l'année prochaine pour le **Tournoi Open FFT 2018 Dames & Hommes**.



Championnat par équipes hiver

Lors du championnat par équipes hiver, nous avons engagé 2 équipes.

L'Équipe 1 a terminé troisième de son groupe et l'Équipe 2 quatrième de son groupe.

Je vous remercie Messieurs de vos disponibilités sur les cinq dimanches.



Journées Portes Ouvertes du 2 septembre 2017

Nous avons organisé cette journée Portes Ouvertes avec la participation de Muriel Bioujoux, du Comité Eure et Loir, pour une séance de tennis forme (tennis-zumba-musique), et celle de Pierre Curty, notre entraîneur, pour des animations terrain. Un petit-déjeuner était offert pour commencer cette journée ainsi qu'un apéro le midi.

Merci à tous les deux pour votre aide.



Journée Solidarité du samedi 2 décembre 2017

Le Bureau du TC Sainville a réalisé une activité « Balles de Tennis Fun », lors de la journée Solidarité. Cette activité avait déjà débuté en amont au sein du Groupe Scolaire Sainville-Garancières, les enfants de l'école ont d'ailleurs fait preuve de beaucoup de créativité.



Merci à Mélanie du coup de main pour la réalisation de ces balles à l'école, cela nous a permis de récupérer 160 € pour les 2 associations participantes (Diabète 28 et Alzheimer 28).



Assemblée Générale du Tennis Saison 2016/2017

Nous avons fait notre Assemblée le samedi 16 décembre 2017.

Suite à cette assemblée, deux personnes du bureau ont souhaité arrêter leur fonctions :

Christine **Leguy** (trésorière) & Jérémy **Brégeard** (secrétaire).

Christine, Jérémy, de la part du Bureau, je voulais vous remercier pour tout le travail que vous avez fait durant ces trois ans, et tout ce temps consacré pour le club comme bénévoles.

PS : Tout parent désirant s'investir dans notre Club peut, à tout moment, nous rejoindre. Nous avons besoin de vous et vos enfants ont besoin de vous.



Coordonnées du club

email : tennisclubsainville@fft.fr

Les Entraîneurs :

Erwan **Morel** (jeunes) et Pierre **Curty** (adultes)
07.83.93.44.71 06.83.19.18.50

Un grand merci à vous deux pour votre présence qui nous permet de faire les cours le mercredi et le samedi.

Le Bureau:

Président	Vice-Président	Secrétaire
Olivier CHENOIR	David GOMES	Alexandre RICHIR



Bibliothèque de Sainville



Notre bibliothèque a subi un bon « lifting » qui a duré 3 semaines environ (voir les photos). Elle a de nouveau ouvert ses portes pour le plus grand plaisir des petits et des grands .

Cher lecteur, c'est une bibliothèque plus claire, avec une mise en valeur de nos livres présentés sur des étagères modulables à volonté, et un sol stratifié d'un entretien plus facile et plus hygiénique. Cette amélioration est à l'initiative de Mme le Maire et son Conseil .

La bibliothèque accueille ses adhérents, mais aussi les enfants du « Groupe Scolaire de Sainville-Garancières », que je reçois tous les mardis à tour de rôle: il y a quatre classes différentes . Pour le choix de livres et documents utiles à la scolarité, j'ai le concours des enseignants(es). Et tous les mardis en période scolaire, je fais la lecture de contes, aux enfants des «T.A.P» , et les fais participer à cette lecture pour leur plus grand plaisir !



Avant Noël, je suis allé acheter de nouveaux livres à la Librairie « L'Esperluette » à Chartres grâce à la participation financière de la commune de Sainville.

Je rappelle que la **Bibliothèque est Municipale**, et qu'elle est ouverte à tous moyennant une cotisation de 5 € par famille .

Cette cotisation sert à **compléter les achats de livres** en cours d'année lorsque les subventions sont consommées .

Renseignements : 02.37.35.17.46 aux heures d'ouverture ou le Responsable : 02.37.24.69.27

Bonnes Fêtes de fin d'Année !
Bonne Année 2018
Le Responsable, **Daniel Chéron**



Evasion

Maryse PROSPA	Présidente	☎ 02 37 24 69 65
Sylvain PROSPA	Trésorier	
Dominique SWIATLY	Trésorière-adjointe	
Christiane CHERON	Secrétaire	☎ 02 37 24 69 27
Pierre PROSPA		

Adresse : 12 Rue du 19 mars 1962 - 28700 SAINVILLE

e-mail : evasion.sainville@orange.fr

Mieux connaître l'association EVASION

L'association culturelle et sportive EVASION a été créée en 1995 et a été déclarée en Préfecture dans la même année. Les diverses actions menées ont permis de favoriser l'épanouissement des enfants, adolescents et jeunes vivant en milieu rural.

Depuis 4 ans, pour faire face à la désertion de nos plus jeunes, soit par méconnaissance ou tout simplement par désintérêt, nous avons souhaité créer une relation inter générationnelle pour éviter l'isolement en accueillant des adultes ...

Autour de nos activités hebdomadaires

Il est proposé à la salle des fêtes de SAINVILLE :

- ♦ Du **Tennis de table en loisir** les vendredis sauf pendant les vacances scolaires de 18 h 30 à 20 h pour 4€ le trimestre (activité destinée aux enfants, adolescents, jeunes et adultes).
- ♦ Un atelier « **Chanter pour s'amuser** » les mercredis sauf pendant les vacances scolaires de 20 h à 21 h 30. La participation sera de 20€ pour l'année en 2018.

Autour de nos soirées « rencontres mensuelles »

- ♦ Belote et tarot, 1 vendredi à partir de 20 h 30. Prochaine rencontre le 19 janvier 2018.
- ♦ Bowling, 1 lundi à 20 h 30 (transport non assuré). Prochaine rencontre lundi 22 janvier 2018.

Sans compter sur nos diverses manifestations en cours d'année (Soirée auberge espagnole, Atelier culinaire, Soirée couscous, Barbecue, Dîner Dansant créole, Remise de récompense aux diplômés et Soirée beaujolais).

Nos sorties réalisées en 2017 (Transport en car)

- ♦ Cinéma/patinoire ou 2 séances de cinéma à EVRY
- ♦ Une journée à Saumur avec restauration incluse (cadre noir, visite de cave et balade en petit train)
- ♦ Visite guidée de l'assemblée Nationale, du Musée de la Monnaie et balade à la place Vendôme.
- ♦ Une soirée mémorable au cabaret le Lido de Paris le samedi 16/12/2017.

Notre Assemblée Générale

Elle se tiendra le samedi 13 janvier 2018 à 20 h à la salle des Fêtes de SAINVILLE.

En fin de réunion, Le Conseil d'Administration aura le plaisir de partager avec vous la galette des Rois et le pot de l'amitié.

Nos rendez-vous en 2018

- ♦ Visite guidée du Palais du Luxembourg et du Panthéon **avec** ou **sans** restauration le 3 février
- ♦ Soirée façon auberge espagnole le 17 février
- ♦ Soirée couscous le 10 mars
- ♦ Spectacle « Age Tendre » le 30 mars au Zénith de Paris.

Nos sorties sont réalisées en car.

Nous aurons le plaisir de vous communiquer la suite de notre programme pour 2018 lors de notre Assemblée Générale.

L'adhésion

Elle reste inchangée : 22€ la famille ou une personne seule et 11€ pour un mineur avec accord parental.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Nous remercions tous les bénévoles, nos soutiens et vous souhaitons de bonnes fêtes

Le Conseil d'Administration d'EVASION

Retrouvez-nous sur le site: www.asa-sainville.footeo.com

La saison 2017-2018 n'est pas la meilleure en termes d'effectif, nous ne comptons qu'une soixantaine de licenciés, seules 3 équipes jeunes et l'équipe UFOLEP composent notre club.

Les **U10-U11** entraînés par Jeremy est un groupe de 14 joueurs qui sont motivés et volontaires. Sur le début de saison les résultats sont mitigés du fait les joueurs sont en 1^{ère} année dans cette catégorie et qu'ils jouent sur un demi terrain de foot à 11 alors que pendant 4 ans ils jouaient sur des terrains beaucoup plus petits. La marge de progression étant importante, nous ne sommes pas inquiets et nous savons que les résultats seront meilleurs d'ici la fin de la saison.

Les **U12-U13** a été une catégorie très compliquée la saison dernière, c'est pour cela que cette saison nous avons fait cette équipe en entente avec nos voisins du C.S. Aunay/Auneau.

Les résultats sont mitigés avec 3 victoires et 3 défaites en championnat depuis le début de saison ce qui leur permet de pointer à la 3^{ème} place du classement.

LES U 18

De gauche à droite en haut :

Fabien, Alexis, Corentin, Jérémie, Anthony, Warren, Romain

De gauche à droite en bas :

Pierre, Adrien, Maxime, Dorian, Johann, Jeremy, Nolan

Les **U18** en entente avec Aunay, entraînés par Michel ont effectué un bon début de saison, ils terminent 1^{er} de leur groupe en brassage en étant invaincus à domicile et une bonne performance face à l'équipe 2 de l'horizon de Beaulieu (2-2), ce qui leur permet d'accéder à la division ELITE du département c'est-à-dire de faire partie du top 6 départemental. La deuxième partie de saison va être dure, mais nous leur faisons confiance pour relever le défi et faire de bons résultats.

En coupe une grosse échéance les attend car une victoire est impérative face à Auneau pour espérer une qualification pour les 8^{ème} de finale. La rencontre aura lieu le 20 janvier.

L'équipe **UFOLEP** a effectué un début de saison très compliquée avec 0 victoire en poule intermédiaire haut, de ce fait elle va redescendre d'une division pour la suite de la saison et espère faire de meilleures prestations.



Nous tenions à remercier tous les bénévoles et les parents qui accompagnent les joueurs tous les week-ends car, sans eux, il serait impossible de nous déplacer dans tout le département, ainsi que la Mairie et les services techniques pour l'entretien du terrain.

L'équipe dirigeante



Sur commande de la Mairie,
le bungalow des vestiaires du stade
a retrouvé des couleurs
grâce au travail d'un artiste-peintre,
conciliant entretien nécessaire
et décoration en lien avec l'activité sportive du lieu.

Vélo-Club de Sainville

Composition du bureau du VCS

Président :	GAULTIER Erick	02-37-24-65-66 5 résidence les Bleuets. - Sainville
Trésorier	BADULLI Fabrice	02-37-99-51-81 1 rue du Moulin - Monvilliers
Secrétaire :	FERRE Jean	02-37-31-77-47 1 rue des floralies 28700 AUNEAU
Membres :	DORISON André GRANDJEAN Jean-Claude ISAMBERT Gérard POUPEAU Yvan FANTAUZZO Philippe	

Adhésion annuelle: *(assurance comprise)*

→ Adulte:	20 €
→ Jeune de 12 à 18 ans:	12 €

Sorties les dimanches matin :

- au départ de la salle des fêtes à 8h30 ou 9h
(selon la saison)

En période d'hiver les adhérents souhaitent rouler le samedi
après midi avec un départ vers 14h

- direction Auneau à la rencontre des adhérents du
VCS qui partent d'Auneau

Notre Assemblée Générale a eu lieu le Samedi 15 Décembre.

L'effectif du Vélo Club pour l'année 2018 est de 13 adhérents.

Week-end à Saumur

Les membres du club ont partagé un week-end à Saumur
les 9 et 10 Septembre 2017.

Ce weekend préparé par notre secrétaire nous a permis d'être
accueillis dans de très bonnes conditions au domaine de la
Blairie à Saint-Martin-de-la-Place.

Au programme du samedi : Visite du château de Saumur pour
les uns et d'une cave pour les autres.

Au programme du dimanche : randonnée cyclo parcours avec
ravitaillement en passant dans les caves..

Pour les autres : randonnée pédestre avec visite de la champi-
gnonnaire.

Journée Solidarité

Le vélo Club a participé à la journée en aidant à l'organisation
de la Sainvillaise (marche du matin) et aux diverses activités
de la journée.

Une douzaine de cyclos ont également participé au repas du
soir.



Prochaines randonnées extérieures 2018

Méréville →	1 ^{er} Mai	→ Cyclo
Méréville →	9 Mai	→ Marche nocturne <i>Départ 19h</i>
Voves →	20 Mai	→ Cyclo
Angerville →	27 Mai	→ Cyclo et marche
Sainville →	10 Juin	→ Cyclo et marche
Les Granges le Roi →	24 Juin	→ Cyclo
Denonville →	1 Juillet	→ Cyclo et marche
Les Granges le Roi →	7 Juillet	→ Marche nocturne <i>Départ 18h</i>
Morigny →	14 Octobre	→ Cyclo et marche

*Pour ces randonnées, les adhérents du V.C.S se rendent
directement sur place avec leur véhicule.*

Toute l'équipe du VCS vous souhaite une bonne année 2018.

Le Président, Erick GAULTIER

Club de l'Amitié

Présidente : **Danielle Mollenberg** (02 37 24 83 17)

Secrétaire : **Ginette Reversé**

Trésorier : **Louis Lauvergnat**

Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 18 janvier 2018 pour élire un nouveau Président ou Présidente ainsi qu'un nouveau bureau.

Notre année 2017 s'est déroulée dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur. Nos repas se sont très bien passés. Nous nous réunissons tous les 15 jours à la salle des fêtes de Sainville dans l'école.

Venez goûter avec nous pour voir l'ambiance, vous serez les bienvenus.

*En attendant de vous retrouver,
nous vous souhaitons
une bonne et heureuse année.*

*Pour le bureau,
Danielle **MOLLENBERG***



Brèves

Participation citoyenne - Sécurité

Comme suite à la réunion publique tenue le 30 juin par les forces de gendarmerie, la signature officialisant l'engagement de la commune dans cette démarche préventive a eu lieu le 20 décembre 2017, entre le Préfet, le Procureur de la République et moi-même.

Nous sommes 34 communes à nous être impliquées sur les 120 communes que comporte le groupement de gendarmerie de notre secteur.

Le principe consiste à alerter les forces de l'ordre via le 17 dès que quelque chose de suspect vous interpelle (véhicule, rodeur, etc).

Plusieurs candidats référents dans la commune, en plus du Maire, ont été retenus et des informations aller et retour circulent rapidement pour prévenir tout méfait.

Le Maire



La devise de la République Française

Même si ce n'est pas une obligation légale pour les Mairies, contrairement aux écoles, le Conseil municipal a décidé de faire apposer sur le fronton de la Mairie, en même temps qu'au nouveau Groupe scolaire (voir encart Vie scolaire), un panneau mentionnant les 3 éléments constituant la devise républicaine:

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



Calendrier des manifestations de l'année 2018

12 janvier	Commune	Vœux – Galette	Sainville
13 janvier	Evasion	Assemblée générale – Galette	Sainville
18 janvier	Club de l'Amitié	Assemblée générale	Sainville
18 janvier	ACPG-CATM-OPEX	Assemblée générale	Sainville
27 janvier	Familles Rurales	Soirée dansante	Sainville
31 janvier	Familles Rurales	Les Chevaliers du Fiel	Zénith d'Orléans
03 février	Evasion	Visite SENAT	Paris
10 février	Familles Rurales	Assemblée générale - Galette	Sainville
11 février	Familles Rurales	Carnaval	Sainville
17 février	Evasion	Soirée Auberge Espagnole	Sainville
10 mars	Evasion	Soirée Couscous	Sainville
24 mars	Commune	Parcours du Cœur	Sainville
07 avril	Familles Rurales	Bourses aux vêtements et aux plantes	Sainville
14 avril	Les p'tits écoliers d'ici	Loto	Sainville
15 avril	ACPG-CATM-OPEX	Belote	Sainville
25 mai	Familles Rurales	Fête des mères	Sainville
Du 9 juin au 1 ^{er} juillet	Tennis club	Tournoi Open de l'année 2018	Sainville
10 juin	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Vide grenier	Oysonville
10 juin	Vélo club	Cyclo et marche	Sainville
16 juin	Familles Rurales	Danse	Sainville
23 juin	Commune	Fête de la musique et des voisins	Sainville
29 juin	Evasion	Barbecue	Sainville
1 ^{er} juillet	Familles Rurales	Sortie Parc Aventures	Digny
1 ^{er} juillet	Tennis Club	Barbecue pour les licenciés	Sainville
13 juillet	Commune	Repas - Feu d'artifice	Sainville
14 juillet	Commune	Jeux sur la Place Farcot	Sainville
1 ^{er} septembre	Tennis Club	Portes ouvertes	Sainville
02 septembre	Familles Rurales	Brocante	Sainville
16 septembre	Familles Rurales	Sortie Zoo	La Flèche
06 octobre	Familles Rurales	Bourse aux vêtements	Sainville
13 octobre	Evasion	Soirée créole	Sainville
03 novembre	Familles Rurales	Loto	Sainville
11 novembre	Commune	Cérémonie au Monument et repas	Sainville
16 novembre	Evasion	Fête des diplômés et Beaujolais nouveau	Sainville
24 novembre	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Sainte Barbe	Garancières
25 novembre	Familles Rurales	Théâtre	Sainville
1 ^{er} décembre	Commune	Marché de Noël	Sainville
09 décembre	Familles Rurales	Sortie Théâtre	Sainville
31 décembre	Evasion	Réveillon	Sainville



LE MUSEE FARCOT EST OUVERT
le 2^{ème} dimanche après-midi de chaque mois

*Venez
nombreux*



*en faire
la visite*





Vie paroissiale

Relais de la Vie Paroissiale

Nathalie ROUSSEAU : 02 37 24 61 71

et une équipe de laïcs au service de
l'animation de la communauté locale.

PERMANENCES PAROISSIALES (hors vacances scolaires) :

Permanence de M. le Curé : Maison paroissiale St Nicolas, 8 rue de Châteaudun 28700 AUNEAU

Vendredi de 10h00 à 12h00 * Samedi de 10h30 à 12h00 h

Courriel : mrabfaustin@yahoo.fr - ☎ 06 47 36 62 00

Accueil du secrétariat

(hors vacances scolaires) 8 rue de Châteaudun AUNEAU

Jedi de 14h3

Mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 h

Téléphone et messagerie 09 61 59 25 50

Courriel : paroisse.bsemariépoussepin@diocesechartres.com

Site diocèse : www.diocese-chartres.com

Site paroisse : www.biennheureusemariépoussepin.net

Nouvelles du Couvent de Sainville...

Dans le numéro précédent les « *Amis du Couvent de Marie Poussepin* » vous confirmaient que toutes les activités paroissiales au sein du Couvent de notre commune avaient pu être maintenues, voire développées. Le nombre d'adhérents se maintient au nombre d'une cinquantaine, cela aussi est très encourageant.

Le 20 novembre dernier, nous avons tenu l'assemblée générale annuelle : un bilan positif, tant sur le plan moral que sur le plan des activités, avec comme point particulièrement marquant les journées nationales du Patrimoine, et l'ouverture au public sous la conduite de bénévoles bien formés sur l'œuvre de notre Patronne la Bienheureuse Marie Poussepin.

Nombreux ont été les Sainvillais et habitants de villages limitrophes désireux d'entrer dans ce lieu historique : une première pour certains, une sorte de nouvelle attirance pour d'autres.

Ce qui nous porte à reconduire cette expérience, et à projeter d'organiser pour l'automne prochain un pèlerinage :

- depuis la maison natale de la Fondatrice, 16 de la rue d'Etampes à Dourdan
- jusqu'au Couvent de Sainville, 16 rue Jean Guillien de Sainville

Pèlerinage que nous souhaitons largement ouvert à tous.

La Congrégation est très heureuse du soin que nous apportons, en collaboration avec la gardienne Johanna Benard, à la conservation à la fois du bâtiment, mais aussi aux pratiques paroissiales.

D'ailleurs ne soyez pas étonnés chers lecteurs de voir parfois le portail ouvert sur la cour d'Honneur. Religieuses faisant halte pour se ressourcer, temps de formation chrétienne pour des jeunes ou des adultes, ou tel autre groupe se réunissant dans la chapelle chaque dimanche de 18h à 19h (toujours prêt à vous accueillir). Autant de signes de la vitalité du lieu !

Pour tout renseignement appeler au 06 08 77 84 75.

COMMUNAUTES RELIGIEUSES

Sœurs de St-Paul de Chartres, 16 rue du Moulin à Chatenay ☎ 02 37 99 66 35

Sœur de Bon secours, 44 rue Jean Jaurès à Auneau ☎ 02 37 31 85 10

MESSES

Voir affichage à la porte de l'église ou ☎ **0892-15-12-12**

CATÉCHISME

Vos enfants se posent et vous posent des questions sur :

La vie, le bonheur, l'amour, la mort, la justice, l'avenir de la planète...

Au catéchisme, avec d'autres jeunes, des adultes (et vous aussi parents), vos enfants :

- découvriront Jésus et sa vie dans l'Évangile,
- apprendront à vivre en chrétiens (respect de l'autre, partage, confiance...)
- expérimenteront l'amour de Dieu pour tous les hommes,
- grandiront dans la foi par des activités variées, vivantes, passionnantes,
- prieront seuls ou avec d'autres,
- découvriront le patrimoine chrétien : visite d'églises, de la cathédrale de Chartres, découvertes de vitraux

- **A quel âge ?**

Entre 7 et 11 ans, un enfant peut être inscrit au catéchisme (à partir du CE2)

- **Et pour les plus petits ?**

Les plus petits, à partir de 3 ans sont invités à l'éveil à la foi. Avec d'autres enfants, accompagnés de leurs parents, ils commenceront une découverte de la foi chrétienne par la prière, le chant, le conte, le récit en gestes.

- **Et si mon enfant n'est pas baptisé ?**

Tous les enfants sont les bienvenus qu'ils soient baptisés ou non. Si votre enfant le désire, un chemin lui sera proposé pour le conduire vers le baptême.

- **Où m'adresser ?**

Maison paroissiale St Nicolas, 8 rue de Châteaudun 28700 AUNEAU au moment des permanences.

EVEIL A LA FOI Pour tout renseignement: Bénédicte Besnier 06.64.16.91.32 / benibene@hotmail.com

PASTORALE DES JEUNES Aumônerie, Scoutisme, Mouvement Eucharistique des jeunes...
Renseignements: Nathalie Rousseau 02 37 24 61 71
 Sacrement de la confirmation (lycéens, et collégiens à partir de la 5^{ème})

DEMANDE DE MARIAGE auprès du secrétariat, un an à l'avance.

DEMANDE DE BAPTEME auprès du secrétariat, trois mois à l'avance.

INHUMATION Contacter les pompes funèbres de votre choix : elles vous mettront en relation avec l'équipe de la Pastorale du Deuil.

SECOURS CATHOLIQUE Place du Champ de Foire à Auneau (ancien arsenal des pompiers, au 1^{er} étage)

TARIFS COMMUNAUX

PHOTOCOPIES **N&B** 0,20 € l'unité **FAX** Emission : 0,60 € la page
Couleur 1,00 € l'unité en A4) / 1.50 € en A3 Réception : 0,30 € la page

DROITS DE PLACE 15,00 € la demi-journée commerces alimentaires
 70,00 € la demi-journée autres commerces

CONCESSIONS

Concession cinquantenaire : 500,00 € (2 m²) / Concession trentenaire : 300,00 € (2 m²)
 Concession dépôt d'une urne columbarium ou cave-urne : 800,00 € (15 ans) / 1 500,00 € (30 ans)
 Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 300,00 Euros

SALLE DES FÊTES

	Location	Caution
Vin d'honneur	75,00 €	2 000,00 €
Midi	175,00 €	2 000,00 €
Soirée	225,00 €	2 000,00 €
Cuisine sans vaisselle	55,00 €	150,00 €
Cuisine avec vaisselle	100,00 €	150,00 €
Petite salle	40,00 €	40,00 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Ticket repas enfant: 3,40 €

EAU POTABLE 1,56 € H.T le m³

EAU ASSAINIE

1.79 € H.T le m³

Démarches à suivre

Comment et où obtenir vos pièces administratives ?

Pièce désirée	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance, nom, prénoms et filiation	Joindre une enveloppe timbrée Les Français nés à l'Etranger, les personnes nées à l'Etranger qui ont acquis la nationalité française
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	- Indiquer date du mariage, noms et prénoms	doivent s'adresser à : Ministère des Affaires Etrangères
Extrait de décès	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile	- Indiquer date du décès, nom et prénoms	Service Central de l'Etat Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 09
Carte Nationale d'Identité (valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs)	Mairie disposant de la capacité de délivrance des CNI (liste consultable en Mairie ou sur Internet)	- Deux photos d'identité récentes et identiques - Livret de famille (pour une première demande) - Copie intégrale de l'acte de naissance (pour une première demande) - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement - Eventuellement jugement précisant la garde du mineur - Justificatif de domicile récent (original) - En cas de perte ou vol, déclaration de perte ou vol et timbres fiscaux à 25 Euros	Imprimés à remplir en mairie Demande à effectuer deux mois avant la date prévue du départ Attention aux délais pendant les périodes estivales (quittances EDF, Tel, Eau)
Passeport biométrique	Mairie disposant du dispositif de délivrance des passeports biométriques (liste consultable en mairie)	Prendre contact avec la mairie disposant du dispositif afin d'obtenir un rendez-vous, connaître les pièces à fournir et le montant du timbre fiscal	Pour Sainville, commune la plus proche : Auneau Attention aux délais pendant les périodes estivales
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	- Date du mariage, noms et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants	Imprimés en mairie
Extrait du Casier Judiciaire Bulletin n° 3	Casier Judiciaire Central 107 rue Landreau 44079 NANTES Cedex	- Carte d'identité ou livret de famille - Indiquer son état civil - Joindre une enveloppe timbrée	Le bulletin n° 3 n'est, en aucun cas, délivré à un tiers (article 777 du code de procédure pénale)
Certificat de Nationalité	Greffe Tribunal d'Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française	Enveloppe timbrée à son adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile inscription toute l'année	- Livret de famille et pièce d'identité - Preuves de domicile (EDF, Tel ...) - Etre domicilié depuis plus de 6 mois dans sa commune	Avoir 18 ans Etre de nationalité française
Sortie de territoire	Pas de démarches à effectuer en Mairie ni en Préfecture	- Imprimé CERFA à télécharger gratuitement sur internet, à compléter par le titulaire de l'autorité parentale, qui doit justifier de son identité et valider la durée de l'autorisation	Depuis le 15/01/2017, les autorisations de sortie de territoire sont redevenues obligatoires
Légalisation de signature	Mairie de votre choix	- Signature à apposer à la mairie	
Attestation de domicile	A compléter par l'intéressé	- Déclaration sur l'honneur	
Certificat de Vaccination	Mairie du domicile	- Présenter certificats originaux ou carnet de santé de l'enfant	

Portail internet : www.service-public.fr	Ce service est à votre disposition pour vous informer sur l'accomplissement de vos démarches et à vous orienter vers les organismes administratifs vous permettant de connaître vos obligations et vos droits.
--	--

NUMEROS D'URGENCE

POMPIERS	18 – 112
SAMU	15
GENDARMERIE	17
PHARMACIE DE GARDE	3237
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
SOS MEDECIN	0820 33 24 24

AUTRES SERVICES D'ASSISTANCE

CROIX ROUGE	0800 858 858
A.D.M.R (Mme CAHUZAC Françoise)	02.37.31.81.60
S.I.A.D. (Soins infirmiers à domicile)	02 37 32 21 30
S.A.D.S (Service d'Aide à Domicile Schweitzer)	02 37 31 36 25
ALCOOLIQUES ANONYMES	01 43 25 75 00
SOS RACISME	114 ou 01 40 50 34 34
SIDA INFO SERVICE	0800 84 08 00
ECOUTE CANCER (la Ligue)	0810 810 821
C.A.F de CHARTRES – ESPACE SOCIAL	02 37 18 08 60
ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'EURE-ET-LOIR	02 37 36 50 36
POINT D'ACCES AU DROIT DE CHARTRES	02 37 21 80 80
RESEAU ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS PARIS	01 44 93 44 88
SAMU SOCIAL ou SECOURS AUX SANS ABRIS	115
CONSEIL DEPARTEMENTAL	02 37 20 10 10
CRIP 28 (Recueil des Informations Préoccupantes Enfance)	02 37 20 13 20

ANNUAIRE COMMUNAL

Mairie (sur répondeur en dehors des heures d'ouverture)	02 37 24 60 06
& sur FAX	02 37 24 63 15
e-mail : mairiesainville@wanadoo.fr	
site : www.mairie-sainville.com	
Ecole maternelle :	02 37 24 66 99
Ecole primaire et directeur :	02 37 34 14 85
Pharmacie de Sainville : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9 h à 13 h	02 37 24 60 32
Cabinet Médical	
Docteur MIRANDA Margarida.....	02 37 24 60 05
Infirmières Mme BELHADI Valérie, Mme DELOHEN Annick.....	02 37 24 83 20
Kinésithérapeute M CHIRIAC Mircea (exerce au musée, 2 place Farcot)	07 62 48 73 45
Pédicure – Podologue Mme GERONIMI Elodie	02 37 24 61 16
Ostéopathe Mme KLEIN Fanny	07 81 83 40 31
Sage-Femme Mme CAILLEAUX Marielle.....	06 04 15 68 68
Taxi de Sainville: Monsieur BLOTIN Christophe	06 07 65 63 02
Ambulances et V.S.L. à Auneau	02 37 31 73 75
Salle des Fêtes (réservation au Secrétariat de Mairie)	02 37 24 61 62
Bibliothèque : Place Marie Poussepin	02 37 35 17 46
le mardi de 16 h 15 à 18 h 30 (en période scolaire)	
le vendredi de 16 h 45 à 18 h 30 (toute l'année)	
Poste : du lundi au vendredi de 14h30 à 17h le samedi de 10 h 00 à 12 h 00	02 37 24 62 46
Etude Notariale (Maîtres Jourdin, Repain et Chaussier) à Auneau	02 37 31 23 55
Assistante sociale du Conseil Départemental : Mme BENACH Perrine	02 37 20 14 48
Pôle Emploi	3949

RENSEIGNEMENTS UTILES

Ramassage des ordures ménagères : chaque mardi

CHANGEMENT DE DATE  **IMPORTANT**

Ramassage des poubelles de tri sélectif : le mardi tous les 15 jours (semaines paires)

Collecte du verre : Containers situés rue du 8 mai 1945 (entre la Place de la Gare et l'atelier municipal) et à Manterville

Déchèterie de Roinville sous Auneau : les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h

JOURNÉE SOLIDARITÉ



ACPG-CATM-OPEX-T.O.E
Vaux de Tur et Loir



Section de Sainville-Aunay



Paroisse Bienheureuse Marie-Poussépin



Familiales
rurales
Vivre mieux !



ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE SAINVILLE
AVEC LA COLLABORATION DES BÉNÉVOLES
DES ASSOCIATIONS :

Samedi 2 décembre 2017

La Journée Solidarité fut organisée cette année au profit des associations Espace Diabète 28 et France Alzheimer 28.

Les bénévoles et les élus de Sainville ont largement contribué à la réussite de cette journée, et permis la collecte des dons nombreux au profit de la recherche, de la prévention et des malades.



Merci aux représentants des 2 associations qui ont passé la journée à informer les visiteurs sur les maladies, la prévention, les soins et l'accompagnement des malades, sur leurs stands et sous forme de conférences très documentées.



Merci aux cuistots ...

Marche matinale, vente de produits de terroir et artisanaux, marché de Noël, jeux pour les enfants et les plus grands, tour de voitures anciennes, repas en musique, vente de tableaux ... ; les animations étaient nombreuses et variées.

Retrouvez en images les moments forts de cette journée au verso.

Jean-Marc Dupré



... et aux musiciens



Merci à tous!

